

LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE SALUÉS

LE CESSEZ-LE-FEU ENTRE EN VIGUEUR AUJOURD'HUI À GAZA



L'armée d'occupation bombarde et tire sur des zones civiles à l'aide de drones et d'artillerie afin de faire le plus grand nombre de victimes possible avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Le ministère de la Santé de Gaza a annoncé hier, que l'occupation avait perpétré trois massacres contre des familles dans la bande de Gaza, faisant 23 morts et 83 blessés, arrivés dans les hôpitaux au cours des dernières 24 heures.

Lire en page 3

Photos : D.R

ALGER D'HIER ET D'AUJOURD'HUI : VISITE GUIDÉE À LA CASBAH

P.10

A CAUSE DES INTEMPÉRIES
**PLUSIEURS ROUTES
FERMÉES À LA
CIRCULATION**

P.16



APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ
EN DIFFÉRENTS PRODUITS

TAYEB ZITOUNI MET EN GARDE LES SPÉCULATEURS

« Une réflexion est menée sur un projet de loi visant à réviser, moderniser et actualiser la législation relative à la protection des consommateurs. Cela nécessite l'ouverture d'un atelier réunissant tous les acteurs concernés, notamment les producteurs, les consommateurs et les cadres du ministère, afin de travailler ensemble sur ce projet »

Lire en page 2



LE MINISTRE DU COMMERCE
L'AFFIRME :

**La révision
de l'accord
d'association avec
l'UE, «une nécessité
absolue»**

Tayeb Zitouni a déclaré, hier, à Alger, que la révision de l'accord d'association avec l'Union européenne est une nécessité absolue qui s'impose naturellement. Cette révision aura un impact positif sur l'économie nationale, selon le ministre du commerce intérieur et de la régulation du marché, qui a souligné qu'il existe plusieurs anomalies à corriger, notamment dans les domaines économique et commercial. « Nos produits sont interdits en Europe », a précisé M. Zitouni. La révision de l'accord sera fondée sur de nouvelles données. « En 2002, l'Algérie importait la totalité de ses besoins, tandis qu'en 2025, le pays dispose de produits qu'il peut exporter, mais rencontre des difficultés pour les placer sur le marché européen », a-t-il fait observer.

**L'Algérie et le
Royaume-Uni,
partenaires essentiels
en Afrique**

James Robert Stephen Downer, a affirmé, jeudi, que l'Algérie est un partenaire essentiel pour le Royaume-Uni en Afrique. « Nous considérons que l'Algérie est un partenaire essentiel pour le Royaume-Uni en Afrique », a déclaré l'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, JR Stephen Downer, au terme de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président de la République, Abdelmadjid Tebboune. JR Downer a souligné que le gouvernement de son pays « est prêt à aller de l'avant dans le renforcement de sa coopération avec l'Algérie dans tous les domaines ». Les relations entre l'Algérie et le Royaume-Uni sont solides et reposent sur le partenariat et le respect mutuel, a-t-il ajouté, soulignant que les deux pays étaient liés par des relations étroites dans les domaines du commerce, de la défense, de la culture et de l'éducation. Il a encore souligné que son pays avait pris conscience de « l'intérêt porté par les Algériens à l'utilisation de la langue anglaise dans l'enseignement ».

STRATÉGIE DE RÉFORME DU SECTEUR DE LA COMMUNICATION

Garantir une pratique médiatique professionnelle

Le ministre de la communication, Mohamed Meziane, a présenté, jeudi dernier, un exposé retraçant les réformes entreprises dans son secteur, devant la commission de la culture, de la communication et du tourisme à l'Assemblée populaire nationale (APN). Le ministre a fait plusieurs annonces concernant, entre autres, le statut particulier des journalistes, le nouveau cadre juridique régissant les médias en ligne et la création du Conseil national de la déontologie.

Le projet de décret exécutif fixant le statut particulier du journaliste, dont l'examen a été finalisé au niveau du Secrétariat général du Gouvernement en attente de son adoption, « comprend plusieurs garanties consacrant le droit du journaliste à exercer son activité, ainsi que les devoirs instaurant un discours journalistique responsable, loin des fakenews ou des informations malveillantes et trompeuses, dans le respect des règles d'éthique et de déontologie professionnelle », a indiqué le ministre. Il a exprimé, à ce sujet, la volonté de son département de « promouvoir une presse nationale professionnelle en subordonnant l'obtention de la carte nationale du journaliste professionnel à un ensemble de conditions et en fixant des règles et conditions régissant l'exercice des médias étrangers sur le territoire national ».

Mohamed Meziane a fait savoir, par ailleurs, que l'élaboration des textes d'application liés à la loi organique relative à l'information, à la loi relative à la presse écrite et électronique et à la loi sur l'activité audiovisuelle, le ministre a mis en avant l'engagement du ministère visant à « remédier aux dysfonctionnements constatés à travers la mise en place de fondements juridiques clairs et efficaces garantissant la pratique pleine des droits et des libertés et renforçant le professionnalisme dans le domaine de l'information et les mécanismes de régulation ».

Le ministre a indiqué, en outre, que le Conseil supé-



rieur de la déontologie et de l'éthique du journalisme sera installé dès la promulgation des textes réglementaires y afférents. Le Conseil aura pour mission, dit-il, « d'établir des règles garantissant l'éthique professionnelle et renforçant la liberté d'expression et la liberté de la presse, son pluralisme et son indépendance ». Selon lui, le dit conseil devra « renforcer la confiance du public en les médias, limiter les comportements irresponsables et préserver la profession ».

" Respecter les valeurs..." Mohamed Meziane a assuré que son département a « simplifié » les procédures de création de journaux écrits et

électroniques en « les soumettant à un régime déclaratif au lieu d'agrément ». Il a indiqué à ce propos que la réception des dossiers d'adaptation à la loi relative à la presse écrite et électronique a atteint à ce jour « 84% pour la presse écrite et 60% pour la presse électronique ». Le ministère a également enregistré 34 nouveaux reçus de dépôt des périodiques et de journaux électroniques.

S'agissant des médias audiovisuels, le ministre a souligné que « la création de chaînes privées est désormais soumise à un régime d'autorisation, permettant à toute personne morale remplissant les condi-

tions prévues par la loi relative à l'activité audiovisuelle de créer une chaîne télévisée ou radiophonique dans un délai maximal de quatre mois ». Pour éviter les polémiques qui naissent à chaque mois de Ramadhan, le ministre de la Communication a appelé les chaînes de télévision à « respecter les valeurs authentiques et traditionnelles de la société dans leurs grilles de programmes, et à renforcer les valeurs de fraternité et de solidarité durant ce mois, tout en évitant les programmes incitant à la violence et suscitant la peur et l'inquiétude auprès des téléspectateurs ».

M.M./ APS

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ EN DIFFÉRENTS PRODUITS

Tayeb Zitouni met en garde les spéculateurs

Noor Dj

Le ministre a annoncé le lancement d'un recensement économique de la production nationale à partir du 27 janvier 2025. Hier, le ministre du Commerce, Tayeb Zitouni, a présidé les travaux de la rencontre nationale des cadres du secteur du commerce intérieur, où il a mis l'accent sur l'importance de réguler le marché national et d'évaluer la situation économique du pays. Au cours de son allocution, le ministre a annoncé le lancement d'un recensement économique de la production nationale à partir du 27 janvier 2025.

Le recensement a pour objectif de mieux évaluer l'état actuel du marché et d'assurer un approvisionnement adéquat en produits variés. Il a déclaré : « ... Jusqu'à présent, nous ne disposons pas d'indicateurs et de critères réels pour la consommation et l'approvisionnement du marché. Nous travaillons actuelle-

ment selon la loi de l'offre et de la demande... ». Cela permettrait, selon lui, « d'identifier les faiblesses du système économique national et de renforcer les points positifs pour résoudre les déséquilibres existants ». Le ministre a appelé les directeurs de son département à s'impliquer personnellement pour la réussite de ce recensement ».

Le ministre a abordé les effets potentiels des évolutions économiques actuelles sur l'approvisionnement du marché en produits divers. Il a également mis en lumière l'importance des ateliers programmés durant cette rencontre, qui contribueront à enrichir le plan visant à organiser le marché national, à développer les réseaux de distribution et à renforcer la régulation économique tout en garantissant la protection des consommateurs.

Dans le même contexte, le ministre a insisté sur la nécessité de réexaminer l'ensemble du cadre législatif et régle-

mentaire, afin de développer des lois adaptées aux transformations économiques et sociales.

Parmi les réformes envisagées, il a cité la révision de la loi sur la protection des consommateurs.

« Une réflexion est menée sur un projet de loi visant à réviser, moderniser et actualiser la législation relative à la protection des consommateurs. Cela nécessite l'ouverture d'un atelier réunissant tous les acteurs concernés, notamment les producteurs, les consommateurs et les cadres du ministère, afin de travailler ensemble sur ce projet », a annoncé le ministre.

RELANCE DE LA SOCIÉTÉ MAGROS

Afin de garantir une offre régulière et variée de produits sur le marché pendant le mois de ramadan, le ministre a appelé tous les intervenants à conjuguer leurs efforts. « Je lance un appel aux grandes organisations professionnelles

et aux associations de protection des consommateurs pour qu'elles s'engagent activement dans les préparatifs en cours pour le mois de Ramadan, en participant activement à l'approvisionnement des marchés de proximité prévus, ainsi qu'en offrant des réductions et des promotions tout en veillant à la qualité... ».

Abordant la lutte contre la spéculation, Tayeb Zitouni a affirmé que « nous nous dressons comme un rempart contre les spéculateurs et les perturbateurs et nous frapperons d'une main de fer qui cherche à déstabiliser le marché. Et pour finir, M. Zitouni a annoncé la relance de la société MAGROS, qui gère neuf marchés régionaux de gros de fruits et légumes. Cette initiative vise à renforcer le rôle de MAGROS dans la régulation du marché et l'approvisionnement en produits agroalimentaires divers à l'échelle nationale.

N. DJ.

LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE SALUÉS

Le cessez-le-feu entre en vigueur aujourd'hui à Gaza

L'occupation israélienne a continué hier de prendre pour cible diverses zones de la bande de Gaza, se livrant à une course contre la montre pour poursuivre le génocide avant l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu, prévue ce dimanche 19 janvier à 8 h 30. Des journalistes présents dans la bande de Gaza ont confirmé que les comités d'urgence préparaient le terrain dans certaines villes en prévision du cessez-le-feu qui entrera en vigueur comme convenu aujourd'hui dimanche, après un an et plus de trois mois de guerre génocidaire.

Boualem B.

«L'occupation israélienne mène une course contre la montre pour détruire le plus grand nombre possible de maisons», a déclaré un correspondant libanais sur place. L'armée s'attaque en particulier à la zone située au nord de Nuseirat, dans le centre de la bande de Gaza, ainsi qu'à Jabaliya, dans le nord de la bande de Gaza. L'armée d'occupation bombarde et tire sur des zones civiles à l'aide de drones et d'artillerie afin de faire le plus grand nombre de victimes possible avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Le ministère de la Santé de Gaza a annoncé ce samedi que l'occupation avait perpétré trois massacres contre des familles dans la bande de Gaza, faisant 23 morts et 83 blessés, arrivés dans les hôpitaux au cours des dernières 24 heures. Il a souligné qu'un certain nombre de victimes sont toujours ensevelies sous les décombres et dans les rues, et que les ambulances et les équipes de la défense civile ne peuvent pas encore les atteindre. Abou Hamza, le porte-parole militaire des Brigades Al-Quds, a déclaré de son côté que les familles des prisonniers de l'occupation devaient exiger de l'armée israélienne qu'elle cesse les bombardements des dernières heures, qui sont la cause de la mort de leurs fils, au moment où la résistance prenait sur le terrain les dernières dispositions pour leur libération. «L'intensité des bombardements israéliens nous conduit vers deux options, dont la première est que les familles des prisonniers israéliens reçoivent leurs fils dans des cercueils ou à la maison», a-t-il déclaré, soulignant que «le choix des dernières heures est entre les mains de la seule

armée israélienne». Avec les nouvelles victimes, le bilan de l'agression s'élève à près de 47 000 martyrs et 110 642 blessés. Le ministère palestinien de l'Intérieur de la bande de Gaza a annoncé ce samedi qu'il commencerait à se déployer dans toutes les zones de la bande de Gaza dès l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu, prévue pour dimanche. Dans un communiqué publié sur Facebook, le ministère a appelé les citoyens à préserver leurs biens et à éviter tout comportement susceptible de mettre leur vie en danger. Il a demandé aux citoyens de coopérer avec les officiers et les éléments de la police, des services de sécurité et des agences pour assurer la sécurité, ainsi que de se conformer à toutes les directives et instructions émises par les autorités compétentes dans les agences du ministère au cours des prochains jours. «Le sang de nos enfants, de nos femmes et des personnes sans défense restera une tache sur le front de l'humanité, qui ne s'effacera pas, quel que soit le temps qui passera, et restera un témoin de la barbarie de l'occupation et de ses partisans, ainsi que du droit de notre peuple palestinien à une terre arrosée par le sang de ses enfants», a-t-il expliqué par ailleurs.

DONALD TRUMP AFFIRME ÊTRE À L'ORIGINE DE CE CESSÉZ-LE-FEU.

Concernant cet accord de cessez-le-feu, le président élu des États-Unis, Donald Trump, a annoncé dans un communiqué qu'il «n'a pu se produire que grâce à notre victoire historique en novembre», expliquant : «Ma victoire a signalé au monde que mon administration recherchera la paix et négociera des accords pour assurer la sécurité de tous les Américains et de nos alliés, et je suis très heureux que les otages



américains et israéliens soient rentrés chez eux pour retrouver leurs familles et leurs proches.» «Mon équipe continuera à promouvoir la paix par la force dans le monde entier et nous nous appuyerons sur la dynamique du cessez-le-feu pour étendre les accords historiques d'Abraham», a-t-il ajouté.

Les efforts et les initiatives de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité, qui ont été à maintes fois salués, ont permis d'aborder la situation en Palestine à plusieurs reprises, notamment dans le but de mettre fin à la guerre génocidaire menée par l'entité d'occupation avec le concours de pas mal de pays. En présentant régulièrement des projets de résolutions condamnant les violations répétées du droit international par l'entité sioniste, la diplomatie algérienne a réussi à faire adopter plusieurs textes, dont notamment la résolution appelant à un cessez-le-feu immédiat à Gaza durant le dernier mois de ramadan. Dans un discours télévisé, Khalil al-Hayya, un membre du bureau politique du Hamas et chef du mouvement dans la bande de Gaza, a déclaré que le mouvement n'oubliera pas «les positions honorables de

certain pays qui se sont tenus aux côtés des Palestiniens dans tous les domaines durant cette tragédie». Il a cité, dans ce cadre, la Turquie, l'Afrique du Sud, l'Algérie, la Russie, la Chine, la Malaisie, l'Indonésie. Ce cessez-le-feu est une grande étape dans la victoire de la justice contre la tyrannie. Et l'Algérie estime que ce cessez-le-feu doit être «complété par d'autres mesures allant dans le sens de la reconstruction et de l'unification des territoires palestiniens, et de l'ouverture de réelles négociations pour l'établissement d'un État palestinien indépendant et souverain, en tant que solution juste, durable et définitive au conflit israélo-arabe, et condition indispensable pour le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans toute la région du Moyen-Orient». **B. B.**

PALESTINE OCCUPÉE Plusieurs villages de Cisjordanie envahis par les forces sionistes

Plusieurs villages palestiniens ont été envahis hier, en Cisjordanie occupée par les forces d'occupation sionistes qui ont également imposé des mesures strictes au niveau de deux barrages militaires dans la vallée du Jourdain, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa, citant des sources locales palestiniennes. Les mêmes sources ont indiqué que les forces d'occupation entravaient la circulation des véhicules appartenant aux Palestiniens sur les barrages militaires de Tayaseer et Al-Hamra. Ces deux principaux points d'entrée des provinces de la Cisjordanie vers la vallée du Jourdain connaissent, depuis plus d'un an, des mesures strictes à l'encontre des Palestiniens, notamment des fermetures fréquentes d'accès. À l'est de la ville d'Al-Qods occupée, les forces d'occupation ont installé un deuxième portail en fer sur un barrage militaire afin d'accroître les restrictions de déplacements imposées aux Palestiniens. À Ramallah, les forces sionistes ont parallèlement fait une descente dans les villages et localités d'Aboud, Silwad, Al-Mughayer, Al-Nabi Saleh, Beit Rima, Kafr Ein, Qarawa Bani Zeid, Kober et Deir Ghassana, a ajouté la même source. Depuis le 7 octobre 2023, date à laquelle l'armée d'occupation a lancé sa guerre génocidaire contre la bande de Ghaza, les détentions, les raids et les attaques contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, y compris à El Qods-Est, se sont multipliés.

TOUT EN RAPPELANT LA POSITION CONSTANTE DE L'ALGÉRIE EN FAVEUR DES CAUSES JUSTES

Des partis politiques algériens saluent l'accord de cessez-le-feu à Ghaza

Plusieurs partis politiques ont salué l'accord de trêve dans la bande de Ghaza, conclu entre le Mouvement de la résistance et l'entité sioniste, se félicitant de la résilience des Palestiniens face à la barbarie dont ils ont été victimes.

Ainsi, le Mouvement El-Bina a salué, dans un communiqué rendu public, l'accord de cessez-le-feu, le qualifiant de victoire dans la bataille diplomatique permettant de mettre fin à la guerre inique menée contre le peuple palestinien. Cet accord, poursuit le communiqué, vient couronner une première étape des combats de la résistance pour le recouvrement des droits palestiniens.

Le mouvement a soutenu que la résistance, malgré tous les obstacles, a réussi à redéfinir les stratégies et les orientations politiques dans la région. Pour sa part, le Front El Moustakbal, a estimé que l'accord de cessez-le-feu constituait une étape cruciale pour mettre fin à l'effusion de sang et à la souffrance du peuple palestinien, soulignant l'importance d'accélérer l'acheminement des aides humanitaires urgentes au profit des enfants, mais aussi de faciliter les efforts de secours sans obstacles pour remédier à la situation humanitaire catastrophique.

Le Front a en outre salué les efforts constants de l'Algérie visant à défendre la cause palestinienne, aussi bien à travers son rôle diplomatique au Conseil de sécurité, qu'à travers ses positions constantes reflétant son engagement en faveur des causes justes, les droits du peuple palestinien imprescriptibles.

Le parti TAJ s'est, également félicité de l'accord de cessez-le-feu qui intervient, a-t-il souligné, après plus de quinze mois de guerre génocidaire et de famine sans précédent dans l'histoire moderne de l'humanité, subies par le peuple palestinien. Le parti a mis l'accent sur la nécessité de respecter les clauses de l'accord conclu, afin d'arrêter l'effusion du sang du peuple palestinien, de préserver sa terre et ses droits, la vie et l'établissement de son État indépendant, appelant tous les acteurs internationaux à contribuer au succès de cet accord, en vue de lancer l'opération de reconstruction de la bande de Ghaza. De son côté, le mouvement Ennahda a indiqué avoir suivi avec un grand intérêt le déroulement des différents rounds de négociations entre le Hamas et l'occupant sioniste, ayant conduit à l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza. Il a félicité le peuple

palestinien pour cet acquis, fruit de sa résilience légendaire, et de ses sacrifices incommensurables, ce qui est une victoire, voire le commencement du projet de libération. Le MSP s'est félicité de son côté de la victoire du Déluge d'Al-Aqsa grâce à la résistance légendaire qui a duré plus de 465 jours, notamment dans la bande de Ghaza, soulignant que les Palestiniens ont démontré au monde entier leur attachement à leurs droits légitimes, ainsi qu'à leur résistance. Le MSP s'est dit fier de la réalisation politico-militaire historique de la résistance malgré l'ampleur de la destruction dont a été victime le peuple palestinien, appelant à davantage de vigilance face au projet sioniste ciblant non seulement la Palestine mais tout le monde arabomusulman. Le parti Talaie El Hourriyet a fait part de son grand soulagement quant à la conclusion de cet accord qui devra mettre un terme à la guerre génocidaire que mène l'ennemi sioniste contre le peuple palestinien. Pour le parti, cet accord se veut une grande victoire pour le peuple palestinien qui a su déjouer (...) le complot sioniste et occidental et fait échouer les objectifs de l'agression.

Y.B.

SOUS L'IMPULSION DE L'ALGÉRIE ET DE LA RUSSIE

Le Conseil de sécurité se penche sur le sort des enfants victimes de la guerre

Sous l'impulsion de l'Algérie et de la Russie, le Conseil de sécurité des Nations unies tiendra, jeudi prochain, une réunion d'une gravité inédite consacrée à la situation des enfants de Ghaza. Ce rendez-vous, qui s'inscrit dans un contexte de tensions exacerbées, portera sur les crimes perpétrés contre les mineurs palestiniens dans une guerre que nombre d'observateurs qualifient de génocidaire.

Aïda Mouni

Depuis plus d'un an, la bande de Ghaza est ravagée par une campagne militaire d'une intensité sans précédent. Les enfants, au cœur de cette tragédie, paient un tribut disproportionné. L'agression, lancée par l'entité sioniste le 7 octobre 2023, a laissé dans son sillage des chiffres accablants : 46 876 morts, 110 642 blessés. Parmi eux, une écrasante majorité de femmes et d'enfants, révélant l'ampleur de la tragédie humaine qui frappe l'enclave palestinienne.

L'Algérie, qui préside le Conseil de sécurité durant ce mois de janvier, a inscrit cette réunion à l'agenda comme une urgence humanitaire et morale. Soutenue par la Russie, elle entend

alerter sur l'ampleur des violences subies par les enfants de Ghaza et pousser la communauté internationale à agir face à ce qu'elle qualifie de violations flagrantes du droit international. Les chiffres avancés sont glaçants, des dizaines de milliers de victimes, une infrastructure sociale en ruines, et une génération d'enfants marquée à jamais par le traumatisme de la guerre. Dans une région où plus de la moitié de la population est composée de mineurs, la violence infligée à cette tranche la plus vulnérable de la société prend des proportions inacceptables. Pour les experts humanitaires, il s'agit non seulement de pertes humaines immédiates, mais aussi des séquelles psychologiques et sociales profondes qui hanteront les survi-



vants pendant des décennies. Les écoles, les hôpitaux et les espaces considérés comme des refuges ont souvent été pris pour cible, exacerbant la souffrance des plus jeunes.

Les diplomates algériens espèrent rallier un consensus autour de mesures concrètes visant à protéger les enfants de Ghaza, qu'il s'agisse de garanties

humanitaires, de mécanismes de surveillance ou de sanctions ciblées contre les violations les plus graves. Alors que le Conseil de sécurité s'apprête à se réunir, la question reste posée : les grandes puissances accepteront-elles d'assumer leur responsabilité face à une tragédie d'une telle ampleur ? Ou laisseront-elles, une fois encore, la

raison d'État et les intérêts stratégiques primer sur les principes fondamentaux du droit international humanitaire ?

En attendant, les enfants de Ghaza continuent de porter sur leurs frêles épaules le poids d'un conflit, les privant non seulement de leur présent, mais aussi de leur avenir.

A. M.

PHILIPPE LAZZARINI TIRE LA SONNETTE D'ALARME

L'UNRWA, dernier rempart humanitaire, menacée de démantèlement

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a lancé un avertissement sombre, la récente législation adoptée par le Parlement sioniste, visant à mettre fin aux activités de l'agence dans les territoires palestiniens occupés, pourrait déclencher un effondrement humanitaire sans précédent, notamment à Ghaza.

Lors de consultations à huis clos au Conseil de sécurité de l'ONU, convoquées à la demande de l'Algérie, Lazzarini a tiré la sonnette d'alarme. «La mise en œuvre complète de cette législation serait désastreuse. À Ghaza, cela affaiblirait profondément la réponse humanitaire internationale, aggravant des conditions de vie déjà catastrophiques», a-t-il déclaré.

Lors d'une conférence de presse au siège des Nations unies à New York, le haut responsable de l'UNRWA a souligné

le rôle central de l'agence dans le maintien d'un semblant de stabilité à Ghaza. Selon lui, les services de l'UNRWA – qu'il s'agisse d'éducation, de soins de santé ou de soutien logistique – sont «étroitement liés au tissu social de l'enclave». Le démantèlement de l'agence, a-t-il averti, entraînerait l'effondrement du système social local et minerait les efforts de reconstruction post-conflit.

Le cessez-le-feu, qui doit entrer en vigueur ce dimanche, n'est qu'un point de départ», a ajouté Lazzarini. «L'UNRWA est prête à intensifier la réponse internationale et à soutenir la reconstruction de Ghaza à un stade ultérieur», a-t-il précisé.

Philippe Lazzarini a dénoncé la «féroce campagne de désinformation» orchestrée par Israël et des organisations qui le soutiennent. Ces efforts ciblent les gouvernements des principaux pays donateurs, des panneaux publicitaires et des campagnes en ligne sont utilisés pour

discréditer l'UNRWA.

«Ces attaques ne sont pas seulement nuisibles pour l'agence», a-t-il expliqué, «elles mettent également en danger la vie de nos employés». Depuis le début de la crise en octobre 2023, 269 membres du personnel de l'UNRWA ont été tués, a rappelé le commissaire général.

Lors des consultations au Conseil de sécurité, l'Algérie, qui préside l'organe onusien en ce mois de janvier, a plaidé pour une protection accrue de l'UNRWA. Alger a également mis en lumière l'impact potentiellement dévastateur de l'interdiction sioniste sur la capacité de l'agence à remplir son mandat. Philippe Lazzarini a, pour sa part, appelé les membres du Conseil à agir concrètement. Selon lui, le démantèlement de l'UNRWA en dehors d'un cadre politique «saperait non seulement le cessez-le-feu à Ghaza, mais aussi tout espoir de transition politique et de redressement».

Depuis sa création, l'UNRWA a joué un rôle vital pour les réfugiés palestiniens. À Ghaza, l'agence fournit des abris à des centaines de milliers de déplacés, soutient le système éducatif et constitue le principal fournisseur de soins de santé primaires.

«Aucune mesure ne peut se substituer à l'UNRWA», a affirmé Lazzarini, qui insiste sur la nécessité pour la communauté internationale de défendre le mandat de l'agence et de garantir qu'elle puisse continuer à répondre aux besoins pressants des populations palestiniennes.

Le sort de l'UNRWA et des millions de Palestiniens qu'elle soutient repose désormais entre les mains du Conseil de sécurité. Mais face à l'ampleur des défis, les engagements devront rapidement se transformer en actions concrètes, sous peine de voir s'effondrer le dernier rempart humanitaire dans une région déjà au bord du gouffre.

A.M.

Les publications des journalistes palestiniens ciblées par des cyberattaques sionistes

L'occupant sioniste, en parallèle à son agression barbare à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, mène une guerre électronique féroce contre le contenu palestinien sur les réseaux sociaux, notamment les publications des journalistes et blogueurs dénonçant ses crimes odieux contre le peuple palestinien. L'entité sioniste incite les propriétaires des plateformes de réseaux sociaux à supprimer toute publication liée à la guerre à Ghaza, ainsi que tout contenu médiatique publié par des journalistes palestiniens sur cette agression. Cela inclut également la fermeture de leurs pages, la restriction de leur accès et leur suppression de l'espace virtuel. Les contenus des

sympathisants de la cause palestinienne à l'étranger sont également censurés. La journaliste palestinienne, Roba Al Ajrami, correspondante de la chaîne turque "TRT" a déclaré à l'APS, qu'il existe "une attaque évidente et systématique de l'entité sioniste contre tout contenu écrit publié par les Palestiniens ou ceux qui soutiennent la cause palestinienne", même si ces publications sont purement informatives, sans parti pris ni opinion. Elle a souligné que plusieurs pages d'information palestiniennes sur les réseaux sociaux ont été supprimées. "Les réseaux sociaux, en raison des relations de leurs fondateurs avec l'occupant sioniste, imposent des politiques restric-

tives au contenu palestinien, d'autant plus que certains termes utilisés par les Palestiniens sont interdits", a souligné Mme Al Ajrami, précisant que "cet état de fait a manifestement impacté la transmission fidèle des faits au monde via ces espaces virtuels". "Les Palestiniens avaient l'habitude de se tourner vers les réseaux sociaux, considérés comme étant un espace libre et ouvert, car ils estiment que les politiques éditoriales des grandes chaînes internationales pourraient empêcher la vérité de parvenir au monde entier dans tous ses détails, sur ce qui se passe en Palestine et dans les territoires occupés", a-t-elle dit. Cependant, poursuit-elle, "les Palesti-

niens se heurtent désormais à des politiques restrictives adoptées par l'administration de ces plateformes qui suppriment les comptes, limitent l'accès à certaines informations et déforment la vérité que les Palestiniens tentent de transmettre depuis les territoires palestiniens". De son côté, le photjournaliste, Hassan Aslih, qui compte plusieurs pages d'information via les réseaux sociaux, a indiqué que "ses publications ont été supprimées et restreintes à plusieurs reprises avant et pendant la guerre", précisant que "des photos de martyrs et de massacres, ainsi que des publications en relation avec la guerre sioniste barbare contre la bande de Ghaza.

Algérie Télécom: "La plateforme des enseignants, le choix parfait pour vous !"



Algérie Télécom tient à rappeler les avantages de sa plateforme des enseignants. "Différencier facilement vos besoins d'apprentissage de soutien, développer vos compétences, acquérir de nouvelles connaissances et augmenter constamment vos valeurs de niveau. Abonnez-vous maintenant à la plateforme des enseignants à partir de 2500 DZD comprenant divers modèles et matériels", indique Algérie Télécom sur sa page Facebook. Notons

que c'était à l'occasion de l'année scolaire 2023/2024, qu'Algérie Télécom avait lancé le service « MOALIM ». En partenariat avec « INKIDIA », Algérie Télécom avait lancé cet espace numérique éducatif conçu pour fournir un soutien scolaire grâce à son contenu interactif conforme au programme de l'éducation nationale, et qui favorise l'apprentissage par l'erreur. L'objectif principal de cette offre est de mettre en avant l'évaluation et la

formation au format trimestriel et annuel. De plus, les packs seront enrichis avec deux volets détaillés comme suit : Le programme J'Mchallenge, développé dans le but de perfectionner les connaissances scolaires des élèves des trois cycles primaire, collège et lycée et d'améliorer leur culture générale grâce à une série d'activités. Le programme J'Mévalue, conçu pour une évaluation continue tout au long de l'année scolaire, vise à soutenir les élèves des deux cycles collège et lycée dans leur révision des matières essentielles. À travers cette plateforme digitale, disponible au niveau de toutes ses agences commerciales, Algérie Télécom confirme sa contribution à l'évolution de l'éducation en Algérie, en offrant aux élèves un accès facile à des ressources éducatives de qualité supérieure.

Transavia ouvre à Marseille deux lignes vers l'Algérie



La compagnie low-cost Transavia France poursuit le déploiement de son offre pour l'été 2025. Au départ de sa base marseillaise, la filiale low-cost du groupe Air France-KLM, desservira deux nouvelles destinations vers l'Algérie. Après Alger, Transavia continue son développement sur le marché algérien en ouvrant dès cet été les villes d'Annaba et de Sétif, selon le site mesinfos.fr. Les deux villes du nord-est algérien seront desservies par Transavia France, depuis l'aéroport Marseille Provence, dès le début du mois de juillet 2025. Voici les détails de cette nouvelle offre : Marseille-Annaba : 2 vols par semaine (les mardis et vendredis), à partir de 49 € TTC l'aller simple-premier vol le 08/07/2025. Marseille-Sétif : 1 vol par

semaine (les mercredis), à partir de 49 € TTC l'aller simple-premier vol le 09/07/2025. Depuis le jeudi 16 janvier, les ventes pour ces deux nouvelles destinations Marseille/Alger sont ouvertes. « Nous sommes très heureux de renforcer notre offre de vols au départ de Marseille. Nous desservons l'été prochain pas moins de 19 destinations, dont 6 nouvelles depuis notre base. L'Algérie est un marché sur lequel nous observons une demande soutenue. Nous avons donc à cœur de proposer de nouvelles opportunités de voyages à nos clients désireux de rejoindre leur famille pour les vacances d'été. » Nicolas Hénin, directeur général adjoint commercial et marketing pour Transavia France.

Comment identifier les grades du personnel navigant commercial ?

On reconnaît les grades du personnel navigant commercial (PNC), c'est-à-dire les hôtesse de l'air et les stewards, à plusieurs éléments distinctifs, bien que moins standardisés que pour les pilotes : Le nombre de galons : tout comme pour les pilotes, les galons sur les épaulettes ou les manches de l'uniforme sont un indicateur de grade, selon Air Journal. Cependant, le nombre de galons et leur signification peuvent varier considérablement d'une compagnie aérienne à l'autre. En général : Pas de galon ou un galon discret : Hôtesse de l'air ou steward. Un ou deux galons : Chef de cabine. Deux ou trois galons (parfois plus distincts, plus larges) : chef de cabine principal. La couleur des galons : traditionnellement, les galons des PNC sont argentés ou

blancs, contrairement aux galons dorés des pilotes. Cette distinction n'est cependant pas absolue et certaines compagnies peuvent utiliser d'autres couleurs. Les insignes et les motifs : outre les galons, d'autres insignes peuvent être présents sur l'uniforme, comme des ailes, des logos de compagnie ou des motifs spécifiques. Ces éléments permettent d'identifier plus précisément la compagnie et parfois le rôle au sein de l'équipage. La position dans l'appareil : bien que ce ne soit pas un signe distinctif en soi, la position du PNC dans l'appareil peut donner une indication de son grade. Le chef de cabine se situe généralement à l'avant de l'appareil, près de la porte principale, pour coordonner les opérations et communiquer avec le cockpit.

Le CNRC lance un nouveau service via la plateforme "sidjilcom"

Le Centre national du registre de commerce (CNRC) améliore ses services et renforce sa proximité grâce aux technologies de l'information et de la communication. Le CNRC annonce la fourniture d'un nouveau service "certificat", via la plateforme sidjilcom, où les commerçants et les opérateurs économiques peuvent obtenir différents certificats en ligne sans problème de navigation, avec la possibilité de payer les cotisations de service requises par la carte "CIB" ou la carte "Edahabia". Le processus d'extraction des certificats se fait facilement via le lien <https://sidjilcom.cnrc.dz>

Pour rappel, le portail Sidjilcom a été lancé en 2016 pour la prise de rendez-vous et l'envoi de requêtes en ligne. Ces services en ligne sont gratuits et accessibles 24 h/24, 7 jours/7. Ils facilitent aux opérateurs économiques ainsi qu'au grand public, l'accomplissement des procédures d'inscription au registre du commerce, l'enregistrement des dénominations, l'insertion d'avis au BOAL, le dépôt des actes de nantissement, etc. La prise de rendez-vous en ligne donnera, quant à elle, un avantage de priorité de prise en charge au niveau des antennes locales du CNRC.

Ouverture de 61 postes de formation en doctorat à l'université d'Oran 1

Soixante-un (61) postes de formation en doctorat pour la saison universitaire 2024-2025 ont été ouverts par l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella, répartis sur plusieurs domaines, filières et spécialités, à-t-on appris, samedi, auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur. Ces postes ont été ouverts au titre de l'année universitaire 2024-2025 dans quatre principaux domaines de formation, à savoir Mathématiques, Informatique (MI), Sciences de la vie

(SNV), Sciences et technologies (ST) et Sciences humaines et sociales. En tout, sept filières sont concernées par ce concours, notamment les sciences alimentaires, la biotechnologie, l'hydrobiologie marine et continentale, l'informatique, les mathématiques, l'optique et la mécanique de précision, ainsi que la bibliothéconomie, à-t-on ajouté de même source. Ainsi, 32 postes ont été ouverts dans la filière informatique et ses spécialités : data science (5 postes), ingénierie des systèmes embarqués et paral-

lélisme (5) intelligence artificielle et ses applications (8), systèmes informatiques (5), systèmes informatiques des réseaux (9). Six (6) postes ont également été ouverts dans la filière Mathématiques, plus précisément dans la spécialité Mathématiques fondamentales et appliquées. Le domaine Sciences et technologie a vu l'ouverture de 3 postes pour la filière Optique et mécanique de précision. Pour le domaine SNV, 18 postes ont été ouverts dans les filières sciences

alimentaires (6 postes), biotechnologies (9 postes), ainsi que (3 postes) en hydrobiologie marine continentale. Pour les sciences humaines et sociales (SHS), 2 postes ont été ouverts pour la filière bibliothéconomie, ajoute-t-on de même source. Les candidats devront passer les épreuves de ce concours, le 8 février prochain, pour le domaine des sciences humaines et sociales, le 15 février pour le domaine MI, et le 22 février pour les domaines ST et SNV, souligne-t-on de même source.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Redaction@l'expressquotidien.dz
www.l'expressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT : **NOURDINE BRAHMI**
DIRECTEUR HONORAIRE : **ZAHIR MEHDAOUI**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : **RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À : L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion: Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

PROJET JILL

Une inspiration venue des entrailles de la Terre

Face à l'urgence climatique, l'audace devient une nécessité. Le projet JILL, une initiative singulière, propose de s'inspirer d'un phénomène naturel redouté – les éruptions volcaniques – pour répondre à l'emballlement des températures mondiales. Ce projet, porté par un initiateur solitaire mais déterminé, repose sur une idée simple et révolutionnaire, « exploiter les volcans prêts à entrer en éruption pour orchestrer un refroidissement contrôlé du climat ».

L'idée s'enracine dans une observation scientifique bien connue : les grandes éruptions volcaniques libèrent des quantités massives de dioxyde de soufre (SO₂) dans la stratosphère, formant un voile réfléchissant les rayons solaires. En 1991, l'éruption du Pinatubo (un stratovolcan actif situé dans l'ouest de l'île de Luçon aux Philippines, à moins d'une centaine de kilomètres au nord-ouest de la capitale Manille), avait entraîné une baisse globale des températures de 0,5 °C pendant près de 2 ans. Le projet JILL ambitionne de reproduire cet effet, mais de manière contrôlée. Comment ? En identifiant des volcans en « pré-éruption », c'est-à-dire ceux qui montrent des signes d'activité imminente, tels que des émissions gazeuses intenses ou des mouvements tectoniques subtils. Ces volcans, déjà en tension, pourraient être activés prématurément grâce à l'injection d'eau dans leurs chambres magmatiques. Une intervention délicate, mais théoriquement réalisable, qui augmenterait la pression interne jusqu'au déclenchement de l'éruption. Le déclenchement ne serait pas aléatoire : des climatologues surveilleraient les vents stratosphériques, pour choisir le moment où la dispersion des particules de SO₂ serait optimale. En synchronisant ces éruptions avec des vents favorables, l'effet de refroidissement pourrait être maximisé, tout en minimisant les impacts locaux ou imprévus. En cas de besoin, le projet prévoit également d'injecter du SO₂ supplémentaire pour prolonger l'effet refroidissant. Mais contrairement à certaines propositions universitaires, qui suggèrent



de diffuser ce gaz dans des zones géologiquement stables, JILL s'appuie sur des processus déjà enclenchés par la nature, réduisant ainsi les incertitudes environnementales.

Gagner du temps pour l'avenir

Le projet JILL ne prétend pas résoudre la crise climatique. Il s'inscrit comme une solution transitoire, une manière de freiner la montée inexorable des températures le temps que les technologies de

capture et de stockage du carbone atteignent une maturité opérationnelle. L'Agence internationale de l'énergie estime qu'il nous faudra encore 10 à 30 ans pour y parvenir. JILL pourrait offrir ce répit précieux. Né de réflexions interdisciplinaires, ce projet est porté par une démarche scientifique rigoureuse, mais aussi par une certaine humilité. Il s'agit avant tout d'exploiter ce que la nature nous offre déjà, en réduisant au maximum les interventions artificielles et leurs

conséquences imprévues. L'avenir du projet JILL dépendra de la capacité de son initiateur à convaincre experts, institutions et décideurs. Mais, face à une crise climatique qui s'accélère, l'originalité et le pragmatisme de cette idée pourraient bien devenir des atouts décisifs. Car, à l'heure où chaque dixième de degré compte, il n'y a plus de place pour l'inaction. Le projet JILL ne se contente pas de penser l'impossible, il propose de l'agir.

S.T

Secousse tellurique à Jijel

Une secousse tellurique de magnitude 3,8 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée samedi à 16 h 13 dans la wilaya de Jijel. L'épicentre de la secousse a été localisé à 1 kilomètre au nord d'El Aouana, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).

Les prévisions du FMI de la croissance mondiale révisées à la hausse

Le Fonds monétaire international (FMI) a révisé ses prévisions de croissance mondiale en 2025 à 3,3%, soit 0,1 point de pourcentage de plus que sa projection d'octobre 2024. Cette amélioration ressort des perspectives, mises à jour de l'institution, de l'économie mondiale publiées vendredi dans un rapport du World Economic Outlook (WEO). Les prévisions de croissance économique des États-Unis pour 2025 ont été révisées à la hausse de 0,5 point de pourcentage à 2,7%, tandis que celles de la zone euro ont été abaissées de 0,2 à 1%. Les perspectives de croissance des économies de marché émergentes restent quant à elles stables à 4,2%. La mise à jour a également révélé que les prévisions de croissance économique de la Chine pour 2025 ont été révisées à la hausse à 4,6%, en hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à la projection d'octobre passé.

L'AGENCE DE MÉTÉO BRITANNIQUE LE DIT :

Hausse record du CO₂ dans l'atmosphère en 2024

Les niveaux de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère ont augmenté en 2024 à une vitesse jamais égalée auparavant, dépassant les prévisions du Bureau britannique de météorologie, a indiqué ce dernier vendredi. La combustion de carburants d'origine fossile, des incendies très étendus et un affaiblissement des réserves naturelles de carbone expliquent la forte hausse de ce gaz qui contribue au réchauffement de la planète, a précisé le Bureau.

Selon les scientifiques, avec de tels taux de progression, le monde ne peut pas espérer respecter la limite des 1,5 degré de réchauffement de la planète par rapport à l'ère préindustrielle, objectif le plus ambitieux fixé par l'accord de Paris en 2015 pour éviter les pires conséquences du dérèglement climatique. En 2024, le niveau de CO₂ dans l'atmosphère, relevé par l'observatoire de Mauna Loa à Hawaï, s'est accru de 3,58 parties par million (ppm). Un niveau bien supérieur à la pré-

vision du Met Office (2,84 ppm, voire 3,38 ppm pour sa projection la plus pessimiste). Les mesures de l'observatoire de Mauna Loa, appelées courbe de Keeling, ont démarré en 1958 et constituent les plus anciennes données sur la concentration de CO₂ dans l'atmosphère.

La hausse de CO₂ gazeux est responsable d'environ 64% du réchauffement climatique. Les trois principaux gaz à effet de serre sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O). La semaine dernière, Copernicus, l'observatoire européen du climat, a déclaré que 2024 avait bel et bien été la plus chaude jamais enregistrée depuis le début des statistiques en 1850. Les prévisionnistes du Bureau britannique de météorologie, comme d'autres spécialistes, s'attendent à une année 2025 un peu moins chaude, mais qui figurerait quand même parmi les trois années les plus chaudes depuis au moins 1850.

RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Sonelgaz lance une campagne nationale de sensibilisation

La société de distribution d'électricité et de gaz (Sonelgaz) a lancé une campagne nationale de sensibilisation visant à encourager la rationalisation de la consommation d'électricité et de gaz, dans le but de préserver les ressources énergétiques du pays. Dans un communiqué rendu public hier, le porte-parole officiel du groupe Sonelgaz, Khalil Hedna, a déclaré que : « La société Sonelgaz a entamé une campagne nationale à grande échelle pour promouvoir une culture de consommation rationnelle d'électricité et de gaz. Cela s'inscrit dans un contexte où l'approvisionnement énergétique, qu'il s'agisse d'électricité ou de gaz, est actuellement assuré avec une qualité satisfaisante en Algérie.

» Dans ce cadre, le porte-parole a souligné que :

« La consommation énergétique nécessite une attention particulière, à travers une gestion optimale et rationnelle de l'utilisation de l'électricité et du gaz. Cette approche permet non seulement de réduire le montant des factures énergétiques, offrant ainsi une économie pour les citoyens, mais contribue également à préserver les ressources du pays et à protéger le climat. »

Khalil Hedna a précisé que « le chauffage au gaz constitue souvent la part la plus importante de l'énergie consommée dans les foyers, nécessitant une mobilisation accrue des ressources, tout comme la production et la consommation

d'électricité. » Il a ajouté : « Le citoyen peut participer à des économies d'énergie, sans grands sacrifices, en adoptant des gestes simples et en suivant des recommandations pour rationaliser la consommation énergétique au sein des ménages. Cela inclut l'utilisation appropriée du gaz, un chauffage ajusté de manière économique, le réglage de la température intérieure à une valeur de référence, ainsi que l'extinction complète du chauffage dans les pièces inutilisées. » À ce titre, le porte-parole a recommandé « l'achat d'équipements de chauffage équipés de thermostats programmables et une gestion adéquate des appareils électriques, qu'ils soient utilisés en été ou en hiver ».

PNUD ALGÉRIE:

Vers un cadre légal et réglementaire pour consacrer l'ESS en Algérie

Le 4^e atelier du comité intersectoriel ESS (Economie Sociale et Solidaire) s'est tenu récemment au siège du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale.

Inès B.

Le 4^e atelier du comité intersectoriel ESS (économie sociale et solidaire) s'est tenu récemment au siège du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Cette rencontre, inscrite dans le cadre du programme « L'économie sociale et solidaire au service d'une inclusion économique durable des jeunes entrepreneurs et entrepreneurs en Algérie », piloté par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, avec le soutien financier de l'Union européenne et mis en œuvre par le PNUD, a permis de faire une synthèse sur l'encadrement juridique des organisations ESS en Algérie, d'identifier les principaux points d'amélioration et d'élaborer un programme de travail collaboratif pour la rédaction d'un projet de texte réglementaire ESS. "Cet atelier marque une étape clé dans la structuration de l'écosystème de l'ESS, visant à créer un cadre propice à son développe-

ment et à son impact positif sur les territoires", indique le PNUD Algérie. Notons que le premier atelier du comité intersectoriel ESS a été tenu le 14 novembre 2023 au siège du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (MTESS). Ce premier atelier avait réuni les principaux partenaires du programme (ministères et agences publiques concernés par le développement de l'ESS en Algérie) avec comme principal objectif de mobiliser les membres du comité intersectoriel pour contribuer à l'enrichissement de la démarche et du plan d'action proposé par l'équipe du programme en vue d'accroître la sensibilisation à la démarche et au potentiel de l'ESS. La représentante résidente adjointe, Madame Francesca Nardini, a rappelé la synergie fructueuse résultant de la collaboration entre le MTESS et le PNUD, lors de l'élaboration du document de projet et n'a pas manqué de saluer la relance du comité intersectoriel et sa contribution à l'objectif straté-

gique qui est de donner une base institutionnelle à l'ESS en Algérie. Pour rappel, le comité intersectoriel ESS a été établi lors du précédent projet « L'Économie sociale au service de l'inclusion économique des jeunes et de l'innovation sociale », en mars 2021, pour accompagner techniquement l'émergence de l'ESS. Le comité intersectoriel est un espace de concertation présidé par le MTESS et regroupe un premier noyau d'acteurs centraux issus des ministères et des agences publiques concernés par le développement de l'ESS en Algérie. Ce programme vise à assurer un ancrage juridique aux activités de l'économie sociale et solidaire en Algérie, en s'inspirant des expériences internationales réussies dans le domaine ; une compréhension et appropriation de l'ESS par le renforcement des capacités ainsi que l'accompagnement et le financement des jeunes et des femmes entrepreneurs dans le lancement et le développement de projets dans l'ESS. Les activités du pro-



gramme vont concerner l'ensemble des organisations de l'ESS en Algérie : coopératives, fondations, associations, mutuelles et entrepreneurs sociaux, et se concentrer dans un premier temps dans 3 wilayas pilotes : Timimoun, Batna et Bouira. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est l'une des plus importantes agences de coopération multilatérale et de développement au sein du système des Nations Unies. Présente dans quelque 170 pays et territoires à travers le monde, le PNUD apporte son expertise, sa connaissance des bonnes pratiques et sa maîtrise de l'innovation pour aider les pays à élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques et des réformes structurelles qui contribuent à la réalisation de l'Agenda 2030 et des Objectifs du

développement durable. Le Programme des Nations Unies pour le développement est présent en Algérie depuis 1977. Le mandat du PNUD est mis en œuvre à travers un plan quinquennal concerté avec les pouvoirs publics, basé sur une analyse commune des défis et des priorités de développement du pays. Durant ces 5 dernières années, le PNUD Algérie a concentré son intervention sur plusieurs priorités nationales : la lutte contre la pauvreté et les inégalités ; la consolidation de l'État de droit et la mise en œuvre d'une gouvernance locale démocratique, transparente et inclusive ; la lutte contre le changement climatique ; la gestion et la prévention des risques naturels et anthropiques ; l'égalité des genres et la lutte contre la pandémie de Covid-19. I. B.

TOURISME

Des mesures pour la transformation numérique et la promotion du secteur

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a mis en avant, jeudi à Alger, une batterie de mesures à même de renforcer le secteur, dont l'encouragement de l'investissement, l'adoption de la numérisation et la promotion de l'entrepreneuriat en appui à l'artisanat. Lors d'une plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, présidée par, M. Salah Goudjil, président du Conseil, Mme Meddahi a indiqué que les efforts de l'État étaient focalisés sur l'encouragement de l'investissement à travers la réalisation de projets qui "contribueront à augmenter les capacités d'hébergement, à améliorer les prestations, à promouvoir la compétitivité et, par conséquent, à réduire les prix". Concernant la transformation numérique du secteur, la ministre a affirmé la poursuite du développement de la plateforme de réservation en ligne comprenant les unités du groupe Hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT), outre la création d'une plateforme numérique de réservation regroupant l'ensemble des établissements hôteliers publics et privés, au profit des touristes, pour profiter de tous les services dont ils ont besoin en termes de structures, de restaurants et de centres commerciaux. Le processus de numérisation, poursuit la ministre, concernera également le secteur de l'artisanat à travers la mise en place d'une plateforme permettant de promouvoir et de commercialiser les produits artisanaux, en sus de l'accompagnement des diplômés des établissements de formation sous tutelle à travers leur intégration dans le monde de l'entrepreneuriat, conformément aux orientations du Gouvernement en la matière. A une question sur la poursuite de la

modernisation du parc hôtelier public, la représentante du gouvernement a évoqué le programme "large" destiné à réhabiliter les établissements hôteliers, faisant état de "l'achèvement de la réhabilitation et de la modernisation de 38 hôtels". Selon Mme Meddahi, il sera procédé, au cours de cette année, à l'achève-

ment de la restauration et de la modernisation d'autres hôtels, dont le Grand Hôtel d'Oran, l'Hôtel El Mekther à Naâma, l'Hôtel Tamgout à Tizi Ouzou et l'Hôtel Kalaa à M'sila. En vue de promouvoir les prestations fournies au niveau des hôtels publics, Mme Meddahi a fait savoir que le secteur s'employait à

moderniser les méthodes de gestion tout en offrant des opportunités aux jeunes diplômés des écoles et instituts spécialisés dans le domaine du tourisme "pour insuffler une nouvelle dynamique et être au diapason des évolutions, conformément aux orientations des hautes autorités du pays".

ENERGIE:

plus de 70.000 périmètres agricoles raccordés au réseau électrique à travers le territoire national

Plus de 70.000 périmètres agricoles ont été raccordés au réseau électrique à travers le territoire national, depuis le début de l'opération à la fin de 2021, a déclaré jeudi à Bouira le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab. S'exprimant lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite à Bouira, où il a mis en service plusieurs réalisations énergétiques, le ministre a annoncé qu' "au niveau national, 70.000 périmètres agricoles ont été raccordés au réseau électrique depuis le début de l'opération fin 2021", soulignant, à l'occasion, l'ampleur des projets réalisés jusqu'ici dans cette wilaya, notamment ceux portant sur le raccordement des zones industrielles et des périmètres agricoles. À Bouira, qui compte 571 exploitations agricoles concernées par le raccordement, 516 ont déjà été alimentées. "C'est un nombre très important et l'opération se poursuit", s'est réjoui M. Arkab. Bouira est à vocation agricole par excellence, et ce genre de projet lui permet de

booster le secteur agricole ainsi que l'industrie agro-alimentaire, et nous sommes prêts à faire plus d'efforts", a-t-il dit, ajoutant que toutes les conditions sont réunies pour attirer les investisseurs activant dans l'agroalimentaire, l'agriculture, ainsi que dans les autres industries ". Le ministre a réaffirmé son engagement à travailler davantage pour répondre à toutes les demandes des investisseurs dans la wilaya de Bouira, ainsi qu'à l'échelle nationale, " afin de booster le secteur industriel et agricole ", a-t-il dit. Il a saisi l'occasion pour saluer les autorités locales pour leurs efforts " considérables " pour le raccordement des zones industrielles et des périmètres agricoles, grâce auxquels, " nous avons réalisé tous ces projets importants et nous allons poursuivre notre travail avec cette même cadence en vue d'atteindre les objectifs tracés dans le programme du gouvernement visant à couvrir tous les périmètres agricoles ainsi que les zones industrielles et les zones d'activités en énergie", a-t-il souligné.

Arkab a aussi salué la société Sonelgaz pour ses efforts dans ce domaine. " Sonelgaz a fait de grands pas ces dernières années pour couvrir les besoins en électricité et en gaz dans le secteur agricole et industriel et des citoyens à Bouira ", Le ministre, qui a visité la zone industrielle d'Oued El Bardi, a écouté un exposé sur le secteur de l'énergie et les projets liés notamment au raccordement des zones industrielles de Sidi Khaled à Oued El Bardi et de Dirah. La zone industrielle de Sidi Khaled, qui abrite des dizaines de projets, a déjà été alimentée en électricité pour permettre aux investisseurs de réaliser et de mettre en service leurs projets, dont 14 sont déjà opérationnels. Quant à la zone de Dirah, qui s'étend sur plus de 250 hectares, le ministre a assuré que " toutes les conditions sont réunies " pour son alimentation en électricité afin de booster l'investissement industriel dans la wilaya qui jouit d'une position stratégique et dispose de toutes les potentialités nécessaires.

EL-OUED

Vers la création de grands pôles spécialisés dans la culture de céréales et de maïs en grain

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche s'emploie aussi à développer les cultures maraichères de saison dans la région, en mettant en place les mécanismes de soutien logistique et d'accompagnement technique, notamment l'électrification agricole et les pistes agricoles.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a fait état, jeudi à El-Oued, d'un programme visant la création de grands pôles agricoles spécialisés dans la culture de céréales et de maïs en grains dans cette wilaya.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans cette collectivité, M. Cherfa a indiqué que le ministère qu'il représente s'attèle à "l'élaboration d'un programme concernant la région du Souf et portant sur la création de grands pôles spécialisés dans la culture des céréales et du maïs en grains".

"Ce programme intervient en application des recommandations des hautes autorités du pays et visant à encourager et développer les cultures stratégiques en vue d'atteindre l'autosuffisance et la sécurité alimentaires", a souligné le ministre. Il a expliqué qu'il sera procédé, dans le cadre des démarches visant la mise en place des pôles en question, à la création de nouveaux périmètres dans les zones à vocations agricoles, réservés à différentes cultures stratégiques, telles que les céréales. Le ministère s'emploie aussi à développer les cultures maraichères de saison dans la région, en mettant en place les mécanismes de soutien logistique et d'accompagnement technique, notamment l'électrification agricole et les pistes agricoles, en adéquation avec les choix stratégiques adoptés par les pouvoirs publics afin de réaliser un bond qualitatif dans la production agricole, végétale et animale. Le ministre de l'Agriculture, du



Développement rural et de la Pêche a fait part, en outre, de l'installation de commissions nationales chargées de dégager des solutions pratiques aux défis que rencontre le secteur, parmi lesquelles la régularisation des questions liées au foncier agricole et la recherche de mécanismes pour la création de chambres froides au niveau des exploitations agricoles, en plus de développer les filières du lait et des viandes.

M. Cherfa s'est enquis, au niveau de deux périmètres agricoles dans la commune d'Ourmas (10 km au Nord d'El-Oued) de l'opération de récolte de pomme de terre, ainsi que des projets d'électrification agricoles, avant de mettre l'accent sur l'accélération de la réalisation des projets restants. Visitant, dans

la même région, une exposition de produits agricoles, il a invité les promoteurs de projets aquacoles à finaliser leurs procédures administratives pour entamer la concrétisation de leurs projets dans les sites d'investissement réservés à cet effet. M. Cherfa a souligné, l'intérêt de renforcer le rôle des coopératives agricoles et de l'accompagnement des agriculteurs. Au terme de sa visite de travail, le ministre a visité une unité privée de conditionnement et d'exportation de dattes, localisée dans la zone industrielle de Kouinine (7 km au Nord d'El-Oued), où il s'est enquis des différentes phases de traitement des dattes, avant leur commercialisation sur le marché nationale ou leur exportation.

ORAN

RELOGEMENT DE DIX FAMILLES DANS DES LOGEMENTS DÉCENTS À BIR EL DJIR

Dix familles résidant dans un immeuble vétuste à Oran ont été relogées, jeudi, dans des logements décents dans la commune de Bir El Djir. Le chef de daïra d'Oran, Abdelhakim Fakraoui, a déclaré à l'APS qu'en application des instructions du wali d'Oran, Samir Chibani, l'opération de relogement a commencé, jeudi matin, pour ces dix familles, qui résidaient dans un vieil immeuble situé dans le quartier "Oussama" dans la délégation communale El-Mokrani, au chef-lieu de wilaya. Elles ont été relogées à la cité 1.201 logements publics locatifs dans le quartier "Pépière" de la commune de Bir El Djir, au grand bonheur des bénéficiaires. L'opération, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire, a mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires, en présence des autorités locales et des services de sécurité. Une fois l'opération de relogement achevée, l'immeuble ancien a



été démolie. Cette opération de relogement est la deuxième du genre au cours de cette semaine, après celle ayant concerné 16 familles vivant dans des immeubles anciens dans le quartier "El Khalidia" (ex-Delmonte) à Oran, qui ont également bénéficié de logements décents au niveau du même site, à savoir la cité 1.201 logements publics locatifs à Bir El

Djir. Le chef de daïra d'Oran a indiqué qu'une autre opération de relogement est prévue, la semaine prochaine, et concernera 37 familles vivant dans des bâtiments insalubres, dont 27 familles au quartier "El Makari" et 10 familles du quartier "Mahieddine" (ex-Eckmühl) qui seront également relogées dans des logements décents.

OUARGLA

PLUS DE 60 EXPOSANTS AU SALON DE L'INVESTISSEMENT DANS L'AGRICULTURE SAHARIENNE

Plus de soixante exposants ont participé au Salon de l'investissement dans l'agriculture saharienne, ouvert mercredi à Ouargla sous le signe "les cultures stratégiques garantes de la sécurité alimentaire". Ils représentent des entreprises nationales publiques et privées dont les activités sont en rapport avec l'agriculture, ainsi que des investisseurs privés et des agents agréés de firmes étrangères opérant en Algérie, venus exposer divers produits agricoles et autres intrants tels que les semences, les engrais, les produits phytosanitaires et des équipements agricoles divers. Des instances administratives et des institutions en rapport avec le secteur agricole ont pris également part au Salon, dont l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, le Commissariat au développement de l'agriculture en régions sahariennes, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, la Société algérienne d'assurances, la Caisse nationale de mutualité agricole et la Banque de l'agriculture et du développement rural. Présentant cette manifestation économique comme un cadre visant à "donner une impulsion à l'investissement agricole dans la wilaya", le président de la Chambre de l'agriculture de la wilaya d'Ouargla, Moussa Hamani, a indiqué que l'objectif est de "donner aux investisseurs nationaux et étrangers une idée sur l'important potentiel agricole que renferme la wilaya et sur les larges opportunités offertes, en plus d'encourager les projets d'investissement innovants dans l'agriculture saharienne". Cette option, dit-il, est confortée par les facilitations prévues par l'Etat pour encourager l'investissement dans l'agriculture saharienne, notamment dans les grandes cultures stratégiques et les industries de transformation. Pour M. Souhil Salah, représentant

agréé d'une société étrangère opérant en Algérie, spécialisée dans la production d'engrais minéraux, un substitut aux engrais organiques et chimiques, la participation à ce Salon est "une bonne occasion de faire connaître les activités de notre société qui opère en Algérie depuis 2018, et qui ambitionne de lancer des investissements agricoles dans la wilaya d'Ouargla". Le président du Forum d'affaires algéro-turc, Mohamed Ibrir, a soutenu que "la Turquie possède une large expertise dans l'exploitation des ressources naturelles et le développement agricole, avec un recours aux moyens technologiques modernes, dont l'intelligence artificielle". Et d'ajouter que la Turquie "s'emploie à partager son savoir-faire avec l'Algérie, en ramenant des investisseurs et en garantissant de réels partenariats avec leurs homologues algériens en vue de développer l'agriculture". Le président-directeur général de la société Global Agri-Food, Lotfi Bouaraara, a estimé, quant à lui, que cette manifestation économique est de nature à permettre des échanges d'idées et de connaissances entre les différents opérateurs agricoles, y compris les agriculteurs et les fournisseurs en intrants et équipements agricoles et autres. Au programme du Salon qui s'est étalé du 15 au 18 janvier, des ateliers de travail sur les mesures d'incitation à l'investissement dans l'agriculture, l'importance des engrais et du respect de l'itinéraire technique, les mécanismes et techniques d'investissement et le recours aux techniques avancées dans le secteur agricole. Le Salon de l'investissement dans l'agriculture saharienne, ouvert par le wali d'Ouargla, M. Abdelghani Filali, est organisé par la Chambre de l'agriculture de la wilaya et la société "Souf Foires", en coordination avec la Direction des services agricoles.

WILAYAS DU SUD

CARAVANE DE FORMATION SUR LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT ET D'ENTREPRENEURIAT AU PROFIT DES JEUNES

Une caravane de formation sur les opportunités d'investissement et d'entrepreneuriat sera lancée, lundi prochain, au profit des jeunes des wilayas du Sud, sous le slogan: "Perspectives de développement économique à l'initiative des jeunes", dans le but de renforcer la contribution des jeunes au développement économique, indique, vendredi, un communiqué du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ). Le lancement de cette caravane, qui se poursuivra jusqu'au 28 janvier en cours, s'inscrit dans le cadre de la "stratégie du CSJ visant à renforcer la contribution des jeunes au développement économique et leur participation active à la prise de décision", précise le communiqué. Il s'agit également de "proposer des solutions innovantes et adaptées, contribuant ainsi à une croissance globale et durable valorisant les énergies des jeunes et améliorant la qualité de vie". Cette caravane qui inclura, dans une première phase, les wilayas de Tindouf, Béni Abbès et Béchar, et ensuite Tin Zaouatine, Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine, traduit "l'engagement du CSJ quant aux conclusions de ses précédentes visites de terrain et ses activités qualitatives, notamment le dernier forum de Gara Djebilet à Tindouf, qui œuvre à soutenir un environnement socio-économique durable en encourageant les initiatives des jeunes, les sous-traitants et les start-up".

ALGER D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Visite guidée à la Casbah

En sortant du métro d'Alger, rue Mohamed Bouzrina, l'ex-rue de la Lyre, on est très vite assailli par les fortes effluves du marché éponyme, où se mêlent odeurs de poisson, d'abats, d'épices, de volailles et de fraises fraîchement cueillies au Sahel algérois.

Ici, dans l'ex-rue de la Lyre, ou à la rue Randon toute proche, les immeubles de la fin du 19^{ème} siècle donnent cette étrange sensation du temps, qui s'est arrêté, comme dans ces ruelles pelées et mangées par le temps à Santiago de Cuba.

REPORTAGE RÉALISÉ PAR MEROUANE KORSO

L'entrée du marché, envahie dès les premières heures de la matinée par une noria de petits vendeurs, s'ouvre directement côté "est" sur la célèbre rue Randon, et remonte derrière la bouche de métro vers Debbih Cherif, puis la placette de Soustara. C'est d'ici que l'on peut monter rapidement vers l'antique médina d'Alger, la Casbah. Avec un ami enfant des lieux, nous entamons la lente montée vers "El Djebel" (la colline) comme l'appelaient naguère ses habitants, par un arrêt au "Café d'Orient", qui a survécu par on ne sait quel miracle à la destruction. Petit pincement au cœur, la rue Randon, des années 1930 jusqu'à aujourd'hui abrite la même faune, qui s'adonne à tous les trafics possibles, et rassemble chaque jour vendeurs de vêtements à la sauvette, de cigarettes, de devises, d'entremetteurs pour quelques sombres affaires, la location de boutiques sombres ou des chambres humides et exigües dans la vieille médina... On commence l'ascension vers la mythique place de Bir Djebbah par la rue des Abderahmes, là où les «paras» du général Massu avaient plastiqué le 8 octobre 1957 la maison où s'étaient réfugiés des héros de la guerre de Libération, Ammar El Kama dit Ali la Pointe, p'tit Omar (Yacef), Hassiba Ben Bouali, et Bouhamidi. Le lieu est devenu un musée, mais rarement visité, cette partie de la Casbah étant en ruines. On continue la montée vers Sidi M'hamed Cherif, où résistent au temps qui passe sa petite «M'salla» et sa fontaine. La rue donne directement vers le boulevard de la Victoire, Bab



Ejdid, ou vers Djamaa Safir, une longue et sinueuse "Z'nika" qui s'ouvre ensuite plus loin vers Soustara, le fief des "Usmistes", des chanteurs Boualem Rahma et Abdelkader Chaou. Du cinéma El Djamel, l'Ex Montpensier de nos parents. Si les ruelles sont propres, les fontaines d'eau de nouveau fonctionnelles, un constat amer se dégage déjà, celui d'une inquiétante absence d'activités artisanales, qui battaient le rappel jusque dans les années 1990 des touristes et amoureux de la dinanderie, de la poterie, de la céramique, de la bijouterie, ou de la tannerie. Et puis, il y a ce silence pesant qui envahit le visiteur de la vieille médina d'Alger. "Tout est mort ici, il n'y a plus rien. Sauf les touristes 2.0 avec des guides beaucoup plus folkloriques que "savants" de l'histoire de la vieille médina. Tout le monde est parti, et seuls ceux qui n'ont pas où aller, ou qui sont propriétaires de leurs maisons sont restés", explique un vieux Casbaoui. Nous montons vers Bab Ejdid, et ne rencontrons que maisons mangées par l'oubli, avachies, humides et menaçant ruine. D'autres ne tiennent que par des étais placés par la mairie. Et,

partout, cette envahissante tristesse, ce silence angoissant, qui vous tord les tripes. Les cris d'enfants jouant aux billes ou aux noyaux d'abricots (dinwayou) ont disparu, les interminables parties de football dans une sombre impasse, oubliées.

ILS SONT PARTIS, LES GENS DE LA CASBAH

Je ne suis plus venu depuis de nombreuses années à la Casbah, El Bahdja comme l'appelait affectueusement Ali Haimoud, dit Momo, l'homme qui a fait le casting pour jouer dans le film "Tarzan" tourné dans les années 1920 au jardin d'Essais, à El Hamma. Et le constat est terrible: on a l'impression d'un immense vide, d'une médina qui pleure son passé en cachette, en déambulant dans ses ruelles jadis grouillantes de gens, exhalant une incroyable exubérance humaine. Disparus les gargotiers, les spécialistes de "Bouzelouff", ou les vendeurs de "karantika" et autres artisans boulangers originaires de Jijel spécialistes de "Kelb Ellouz", qui faisaient vivre leurs familles de la présence de centaines de travailleurs venus de l'intérieur du pays travailler au noir dans les

petits ateliers de confection de la Casbah. Ces ateliers de confection, de chaussures, de savates et autres «bleus de chine» étaient incontournables dans les années 1970, à l'époque des westerns italiens, des Django et des Ringo, pour se fabriquer à moindre frais des jeans "made in Casbah", des "bouts carrés" (des chaussures en vogue à l'époque), des savates et, surtout, une personnalité de «macho» dans une médina qui vivait pratiquement en autarcie. Ici, il y avait de tout, la vieille ville se suffisait à elle-même avec ses artisans bijoutiers, potiers, dinandiers, les porteurs d'eau, les tailleurs et bottiers, de boulangers et marchands de légumes, et ses gargotes où prenaient leurs repas les gens du "bled", qui logeaient dans des dortoirs humides ou quelques sombres échoppes quand vient la nuit. Au bout de la rue Randon, dans la légendaire place de Djamaa Lihoud (car il y avait ici une Synagogue, une forte communauté israélienne habitant alors La Casbah), il y a le marché aux fruits et légumes, lieu également des camelots, des fripiers et des pseudo antiquaires, qui, à 100%, vous refilent du «toc», dans le

meilleurs des cas, de pâles copies. Ces gens, l'ADN de la Casbah, survivent toujours, et sont toujours là, près de l'ex-rue Boutin, la fameuse "place des chèvres" des 15^{ème} et 16^{ème} siècles, près de la mosquée Ketchaoua. On débouche enfin à Bab Ejdid. Le soleil, après la pénombre des ruelles humides que nous avons quittées, nous réchauffe les os en cette période de début d'hiver hésitant, et nous remontons vers le début de la rue de la Casbah, qui commence à Bab Ejdid pour aller mourir quelques centaines de mètres plus bas vers la place des martyrs, près de la mer. On décide de redescendre vers Sidi Ramdane, où la wilaya d'Alger a fait quelques réparations sommaires et blanchi à la chaux des maisons qui ne tiennent que par miracle, pour donner le change au peu de touristes étrangers de passage, ceux en fait qu'elle envoie. On décide de rechercher quelques «znikates» célèbres dans la mémoire des natifs du vieil Alger, comme la Rue du Diable (Zenket Echitane), la Rue des Pyramides, la Rue N'fissa, la Rue du Léopard ou la Rue Tombouctou. La rue Caton, et, plus que tout, la Rue de Thèbes, là où un petit commando de criminels de l'Algérie française avait provoqué un carnage en plaçant une bombe, alors que les gens dormaient, le 10 août 1956 à 23 h 50. Le crime a fait 80 morts et plus de 14 blessés. Jusqu'à aujourd'hui, ce carnage fait encore pleurer les gens à la Casbah. La Casbah se meurt, c'est un fait. «De l'intérieur, pas de l'extérieur, ce que les gens, les autorités, ne voient pas», nous explique avec une infinie fatigue dans les yeux un vieil homme, «bleu de Chine» bien porté, savate aux pieds, comme au bon vieux temps. «Ils veulent la restaurer, qu'ils disent. Mais que faire quand l'âme et l'esprit de la médina sont déjà partis? Que les gens qui portent la médina dans leurs cœurs sont partis? Le corps ne sera qu'une enveloppe, rien de plus. M.K

ACCIDENTS DE LA ROUTE

52 morts et 176 blessés en une semaine

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont enregistré, au niveau de leurs territoires de compétences, 52 morts et 176 blessés dans 138 accidents de la route survenus la semaine dernière. Dans une déclaration à l'APS, jeudi, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain était "la principale cause de ces accidents en raison du non-respect du code de la route", ajoutant que les conducteurs ont été à l'origine de 119 accidents dont 23 liés à l'excès de vitesse, 17 au non-respect de la distance de sécurité, 15 à la circulation à gauche et 12 au manque de vigilance des conducteurs, tandis que les piétons sont impliqués dans 14 accidents. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger (16 accidents), suivie de la wilaya de M'sila (11 accidents) et de Blida et

Bordj Bou Arreridj (7 accidents chacune), a-t-il précisé. Selon le même responsable, le bilan fait ressortir une baisse du nombre d'accidents (-8) et de blessés (-

32), contre une hausse du nombre de morts (+6) par rapport à la semaine précédente. Dans ce cadre, le Sergent-chef Amrani a appelé au respect du code de la

route en évitant l'excès de vitesse et les manœuvres et dépassements dangereux, notamment en cette période d'intempéries affectant plusieurs régions du pays.

MÉTÉO

Appel aux citoyens à la prudence et au respect du code la route

Le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) a appelé les citoyens à respecter les règles de sécurité routière et à éviter de se rendre sur les hauteurs concernées par le bulletin météorologique spécial (BMS) émis vendredi par les services météorologiques, et placé au niveau de vigilance "Rouge".

"En raison des précipitations importantes de pluies et de neige, et suite au bulletin météorologique spécial (BMS) émis vendredi, par l'Office national de

météorologie, faisant état d'une alerte de troisième degré, le Commandement de la GN appelle les citoyens à respecter le code de la route ainsi que la vitesse autorisée et la distance de sécurité, et à vérifier l'état du véhicule avant tout déplacement", lit-on dans le communiqué. Le Commandement de la GN a également appelé à "ne pas se déplacer vers les hauteurs qui connaîtront de fortes chutes de neige pour éviter de se perdre, et à ne pas se rendre sur ces lieux

qu'après l'amélioration des conditions météorologiques".

Les services de la GN ont "mobilisé toutes les unités au niveau des wilayas concernés par ce BMS pour faciliter la circulation, sensibiliser les usagers de la route et les orienter", tout en rappelant que le numéro vert (1055) reste à la disposition des citoyens pour toute demande d'aide ou de secours, ainsi que la page Facebook +Tariki+ pour tout renseignement sur l'état du trafic routier".

IL COUVRE TOUS LES DOMAINES NOTAMMENT LA DÉFENSE

La Russie et l'Iran signent un accord de partenariat stratégique

Le président russe Vladimir Poutine et son homologue iranien Massoud Pezeshkian ont signé vendredi un nouvel accord de partenariat stratégique global à la suite de pourparlers bilatéraux à Moscou qui prévoit notamment de renforcer la coopération en matière de défense et sécurité.

Le président russe Vladimir Poutine et son homologue iranien Masoud Pezeshkian, après des négociations au Kremlin, ont signé un accord sur un partenariat stratégique global entre les deux pays, a rapporté l'agence de presse russe RIA-Novosti. «Nous sommes satisfaits des résultats des négociations en

cours. Je suis convaincu que les accords conclus contribueront au renforcement de l'ensemble des relations et des liens russo-iraniens. Bien entendu, l'accord interétatique signé servira cet objectif», a déclaré le président russe. Selon RIA-NOVOSTI, ce document est destiné à remplacer l'accord actuel sur les prin-

cipes fondamentaux des relations et les principes de la coopération entre la Russie et l'Iran, signé en 2001. Les travaux sur le nouvel accord sont menés depuis 2022 ; en juin de l'année dernière, les deux parties s'étaient mises d'accord sur son texte. Le document devrait porter les relations entre Moscou et Téhéran à un nouveau niveau : il consolide leur statut de partenaires stratégiques. L'accord établit également un cadre juridique pour le développement ultérieur de la coopération à long terme. Selon les responsables des deux pays, l'accord couvre tous les domaines, notamment la

défense, la lutte contre le terrorisme, l'énergie, la finance, les transports, l'industrie, l'agriculture, la culture, la science et la technologie. «C'est un pas vers la création d'un monde plus juste et équilibré. L'Iran et la Russie, conscients de leur responsabilité historique, construisent un nouvel ordre, a écrit Abbas Araghchi, le chef de la diplomatie iranienne, dans un article publié par l'agence de presse russe Ria Novosti. L'officiel iranien a indiqué qu'il s'agissait de remplacer «l'hégémonie» - sous-entendue occidentale - par la «coopération». De son côté le chef de la diplomatie

russe, Sergueï Lavrov, a lui déclaré mardi que ce traité avait pour but de «développer les capacités de Moscou et de Téhéran, notamment pour "assurer une capacité de défense fiable». Il a souligné que le traité n'était «dirigé contre personne» et que les Occidentaux cherchaient à montrer que «la Russie, l'Iran, la Chine et la Corée du Nord préparent quelque chose contre quelqu'un». L'an dernier, Moscou avait conclu un accord portant le même nom avec la Corée du Nord. Un article de ce texte prévoit «une aide militaire immédiate» en cas d'agression armée d'un pays tiers.

ÉTATS-UNIS

La Cour suprême confirme l'interdiction de TikTok

La Cour suprême a confirmé vendredi une loi qui entraînera l'interdiction de TikTok aux États-Unis, à moins que la société mère, basée en Chine, ne se sépare de l'application de médias sociaux populaire utilisée par près de 200 millions d'Américains. Il est peu probable que cette séparation ait lieu, car la date limite pour l'interdiction est ce dimanche 19 janvier. Cependant, cette échéance survient juste un jour avant l'investiture du président élu Donald Trump, et l'administration du président Joe Biden a indiqué qu'elle n'envisage pas de faire appliquer la loi avant que Trump

ne prête serment. La plus haute cour du pays a statué que l'ultimatum "séparer ou interdire" ne viole pas les droits à la liberté d'expression garantis par le Premier amendement de la Constitution des États-Unis. Elle a ainsi soutenu l'administration Biden, malgré les appels de Donald Trump à retarder l'échéance afin qu'il puisse négocier un accord permettant à TikTok de continuer à fonctionner aux États-Unis. «Il ne fait aucun doute que, pour plus de 170 millions d'Américains, TikTok représente un espace unique et étendu d'expression, un moyen d'interaction et une

source de communauté», a écrit la Cour dans son avis non signé.

«Mais le Congrès a estimé que la cession de TikTok est nécessaire pour répondre à des préoccupations bien étayées en matière de sécurité nationale concernant les pratiques de collecte de données de l'application et ses liens avec un adversaire étranger.» «Dans ces circonstances, nous jugeons que la justification du Gouvernement liée à la collecte de données est suffisante pour maintenir les dispositions contestées», poursuit la décision. Cette loi bipartisane, adoptée par le Congrès et signée par Biden en avril dernier, accor-

dait à ByteDance, la société mère de TikTok, un délai de 270 jours pour se séparer de l'application ou risquer une interdiction aux États-Unis. La décision finale reviendra à Donald Trump : il devra choisir entre maintenir TikTok en ligne temporairement ou appliquer l'interdiction une fois qu'il prendra officiellement ses fonctions. Trump avait exprimé une certaine sympathie envers TikTok à l'approche de l'interdiction, et le PDG de l'application, Shou Zi Chew, assistera à son investiture. Des rapports indiquent également que Trump envisagerait de signer un décret exécutif pour contourner l'interdiction.

CORÉE DU SUD

Des plumes dans les moteurs de l'avion qui s'est écrasé fin décembre

Les enquêteurs ont trouvé des plumes dans les deux moteurs de l'avion de Jeju Air qui s'est écrasé fin décembre à Muang, ont annoncé des médias sud-coréens, laissant penser qu'un choc avec un oiseau a provoqué la catastrophe. Le 29 décembre 2024, un avion de Jeju Air transportant 181 passagers en provenance de Bangkok avait atterri sur le ventre à Muang (sud-ouest), quelques secondes avant de se fracasser contre un mur en bout de piste et de prendre feu. Seuls deux membres d'équipage ont survécu.

Il s'agit à ce jour de la pire catastrophe aérienne en Corée du Sud. «Des plumes ont été trouvées dans les deux moteurs» de l'avion, a indiqué l'Institut national des ressources biologiques à la télévision MBN. «Nous avons analysé 17 échantillons, dont des plumes et du sang». Des experts sud-coréens et améri-

cains, mènent les investigations sur cette catastrophe. Avant l'accident, le pilote avait envoyé un message d'alerte concernant un choc avec des oiseaux puis avait annulé sa première tentative d'atterrissage. A son deuxième essai, le train n'était pas sorti. Un enquêteur en chef, Lee Seung-yeol, avait déclaré la semaine dernière à la presse que «des plumes (avaient) été trouvées dans l'un des moteurs, tout en avertissant qu'un choc avec un oiseau ne provoque pas immédiatement une panne de moteur. «Nous devons voir si cela a touché les deux moteurs. Il est certain que l'un des moteurs a subi un choc avec un oiseau», a-t-il dit. Difficulté supplémentaire pour les enquêteurs : les deux boîtes noires ont cessé d'enregistrer quatre minutes avant l'accident. L'aéroport de Muang restera fermé jusqu'au 19 janvier, selon le ministère des Transports.

APRÈS DES PILLAGES À JUBA

Le Soudan du sud impose un couvre-feu nocturne

Un couvre-feu nocturne a été ordonné au Soudan du Sud après qu'une manifestation ait dégénéré en pillages de commerces appartenant à des Soudanais jeudi soir dans la capitale Juba, a annoncé vendredi l'inspecteur général de la police nationale. «En réponse, nous avons ordonné un couvre-feu à partir de 18H00», a déclaré Abraham Manyat à la télévision publique la «South Sudan Broadcasting Corporation». Le rassemblement a dégénéré en pillages de commerces appartenant à des Soudanais et la police a tiré jeudi soir des coups de feu pour disperser les manifestants. La présidence avait appelé «à la retenue» dans

un communiqué transmis jeudi soir. «Je vous appelle tous à exercer de la retenue et à permettre aux gouvernements du Soudan du Sud et du Soudan de régler cette question», a déclaré le bureau du

président, Salva Kiir. «Nous ne devons pas laisser la colère obscurcir notre jugement, et les individus qui fuient les violences méritent la protection», a ajouté la présidence.

CHINE

Des droits provisoires sur les plastiques industriels des États-Unis, de l'UE, du Japon et de Taïwan

La Chine a annoncé jeudi qu'elle appliquerait des droits provisoires sur les importations de plastiques industriels en provenance des États-Unis, de l'Union européenne, du Japon et de Taïwan, après une enquête antidumping de plusieurs mois.

Les taxes antidumping provisoires sur les copolymères de poly acétal varient de 3,8% à 74,9% selon le pays et l'entreprise et entreront en vigueur le 24 janvier, a indiqué le ministère du Commerce dans un communiqué, repris par Reuters.

La Chine a lancé l'enquête en mai, la même semaine où les États-Unis ont augmenté les droits de douane sur les véhicules électriques chinois et où

l'Union européenne a lancé une enquête commerciale sur certaines importations d'acier chinois. L'enquête de neuf mois a rendu ses conclusions quelques jours avant l'entrée en fonction de Donald Trump, où il devrait adopter la position ferme sur le commerce initiée lors de son premier mandat.

La Chine a importé pour environ 3 milliards de yuans (409 millions de dollars) en provenance des États-Unis, du Japon, de Taïwan et d'Allemagne entre janvier et novembre de l'année dernière, selon les données douanières.

Les plastiques en question peuvent remplacer partiellement les métaux tels que le cuivre et le zinc et ont diverses applications, notamment dans les pièces automobiles, l'électronique et les équipements médicaux, a déclaré le ministère. Les droits les plus élevés s'appliqueront aux entreprises américaines, tandis que les entreprises de l'Union européenne seront soumises à des droits de 42%. La majorité des entreprises taïwanaises et japonaises seront soumises à des droits de douane de 32,6% et 43,7% respectivement.

INCENDIES EN CALIFORNIE

Le bilan s'alourdit à 27 morts

De violents incendies de forêt dans la région de Los Angeles, dans le sud de la Californie, ont fait au moins 27 morts et détruit plus de 12.300 structures en plus d'une semaine, ont confirmé jeudi les autorités locales. Les pompiers ont

continué de progresser jeudi contre deux foyers d'incendie importants à Los Angeles, alors que les vents sont retombés dans la région.

Des dizaines de milliers d'habitants évacués à cause des feux qui ont embrasé

Los Angeles vont devoir patienter «au moins une semaine de plus» avant de rentrer, préviennent jeudi les autorités, face aux craintes de glissements de terrain ou d'exposition à des substances toxiques.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE

Le CSC et l'USMA pour assurer la 1^{re} place

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine, le CS Constantine et l'USM Alger seront au rendez-vous, cet après-midi, avec le dernier match de leurs groupes respectifs, pour le compte de la phase des poules.

Marouane A.

Les deux formations sont à la première place et qu'ils se doivent de conserver, s'ils souhaitent avoir l'avantage de recevoir au match retour lors de la double confrontation aux quarts de finales de la Coupe de la CAF. Ainsi, le CS Constantine sera en appel à Dar Essalam face à la formation tanzanienne de Simba. Premier de ce groupe A avec douze (12) points, les Sanafirs ont réalisé un bon parcours dans cette compétition et restent sur un succès sur le SC Sfax sur le score sans appel de 3 à 0. Les poulains de Kheireddine Madoui évolueront, donc, sans pression devant leur adversaire du jour, surtout aussi que le match se joue à huis clos après la sanction infligée à la formation tanzanienne et qu'un seul point suffira à leur bonheur et leur permettra de se qualifier aux quarts de finale. Pour sa part, Simba qui est deuxième avec deux points de

retard sur les Constantinois, est dans une situation quelque peu complexe, étant donné qu'il lui faudra un succès pour assurer définitivement sa qualification au prochain tour, et cela ne sera pas facile pour lui. Quoi qu'il en soit, il faudra s'attendre à une partie très disputée entre deux formations qui se donneront à fond lors des 90 minutes de cette partie.

LES ROUGE ET NOIR SERONT À L'AISE

De leur côté, les Rouge et Noir de l'USM Alger seront plus à l'aise lors de leur rencontre face à la formation sénégalaise du Jaraf qu'ils devancent au classement par trois points, puisque les Algérois sont à la première place avec onze (11) points et Jaraf est deuxième avec huit (8) points.

Le match qui se jouera ce soir au stade du 5 juillet d'Alger devrait être une partie de plaisir pour les coéquipiers de Boukhanouchouche qui partent large-



ment favoris. Les poulains du Tunisien, Nabil Maâloul, marchent sur l'eau, cette année et sont décidés à aller le plus loin possible dans cette compétition africaine et pourquoi pas tenter de décrocher le titre pour la deuxième fois, après avoir décroché le premier titre en

2023. Toutefois, les gars de Soustara devaient, quand même, faire très attention à cette équipe de Jaraf et qui fera tout ce qui est de son possible pour remporter les trois points et donc brouiller les cartes des algérois. Le staff technique qui avait fait tourner son effectif et

avait réussi à décrocher la qualification en Coupe d'Algérie face à El Megrane, avec les joueurs remplaçants et les jeunes, devrait donc aligner les titulaires pour cette confrontation et qui seront prêts à cent pour cent pour relever le défi.

M. A.

ARABIE SAOUDITE

Mahrez bientôt sous les ordres d'Allegri

Al-Ahli se prépare à une révolution sur son banc de touche. Le club saoudien, riche en stars comme Riyad Mahrez, Roberto Firmino ou Franck Kessié, serait sur le point de tourner la page Matthias Jaissle pour confier les rênes de l'équipe à Massimiliano Allegri, ancien entraîneur de la Juventus Turin. Une arrivée prévue pour cet été, qui pourrait redéfinir les ambitions du club en Saudi Pro League. En effet, les diri-

geants d'Al-Ahli seraient sur le point de se séparer de leur entraîneur actuel, Matthias Jaissle, malgré une cinquième place honorable en Saudi Pro League. Un accord verbal aurait été trouvé avec Massimiliano Allegri, ancien entraîneur emblématique de la Juventus Turin. Libre depuis son départ de la Juventus, Allegri se préparerait à relever un nouveau défi dans la Saudi Pro League. Si son premier passage à la Juventus avait

été couronné de succès, son retour au club turinois avait été moins convaincant, malgré un titre en Coupe d'Italie. Désormais, l'Italien de 57 ans aurait accepté de prendre les rênes d'Al-Ahli à partir de la saison prochaine, laissant la gestion actuelle à un entraîneur intérimaire. L'ancien technicien turinois apportera son expérience et son savoir-faire tactique, des atouts qui pourraient consolider la place de Mahrez en tant

que pilier de l'équipe. Ce dernier, de retour en forme cette saison ayant déjà inscrit 7 buts et 8 passes décisives en 22 matchs toutes compétitions confondues, semble déterminé à faire parler de lui en seconde partie de saison. Une collaboration prometteuse entre le Fennec et son futur coach pourrait transformer Al-Ahli en prétendant sérieux pour les trophées nationaux et internationaux dès le prochain exercice sportif.

CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL SENIORS DE JUDO (2^E JOURNÉE)

Large domination du MCA

Les judokas du Mouloudia d'Alger ont outrageusement dominé la deuxième journée du Championnat national individuel seniors, disputée vendredi soir à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger), en raflant neuf médailles : 3 or, 3 argent et 3 bronze. En effet, mis à part chez les messieurs de moins de 100 kilos, où la victoire est revenue à Rayane Zakaria Benatia (CSA El Azme/Oran), les trois autres titres mis en jeu ce vendredi ont tous été remportés par les athlètes du MCA. Il s'agit d'Ahmed Mehibel (-73 kg), Dyhia Benchallal (-78 kg) et Maroua Mammeri (+78 kg), au moment où leurs équipiers Djeddi Oussama (-73 kg), Sara Soukane (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) se sont contentés de l'argent. Pour ce qui est des trois médailles en bronze glanées ce vendredi, elles ont été l'œuvre de Karima Kechout (-78 kg) et Rania Melissa Aït Mouffok chez les moins de 78 kilos, ainsi qu'Abderrahmane Laouar chez les moins de 100 kilos. "Le Championnat national individuel seniors revêt une importance capitale pour nos judokas, car à travers lui, les lauréats auront assuré leur participation aux prochains Championnats d'Afrique, prévus au mois d'avril, en côte d'Ivoire. Le MCA a fait bonne figure au cours des deux pre-

mières journées de compétition, particulièrement chez les dames, et c'est une bonne chose, car ce club est susceptible de constituer un réservoir pour les différentes sélections nationales" a déclaré le président de la Fédération algérienne de judo, Yacine Sillini. En effet, Le Doyen s'était déjà distingué lors de la première journée de compétition, disputée jeudi, car là déjà, il avait engrangé la plupart des titres mis en jeu. Sur les cinq finales qui ont été disputées ce jour-là, quatre ont été remportées par des athlètes du MCA : Houaria Kaddour (-48 kg), Khadidja Bekhira (-57 kg) et Louiza Ichaâlal (-70 kg) chez les dames, ainsi que Salim Rebbahi chez les messieurs. La cinquième médaille d'or mise en jeu ce jour-là a été remportée par Rachid Cheddad, sociétaire du club Ouled El Bahia (Oran), qui s'était imposé dans la catégorie des moins de 66 kilos. La troisième journée de compétition est prévue samedi et elle sera consacrée aux catégories des -52 kg, -63 kg, -81 kg, -90 kg et plus de 100 kg. Les qualifications et les repêchages auront lieu dans la matinée, alors que les finales se dérouleront dans l'après-midi, à partir de 16h30. La compétition a drainé la participation d'un total de 500 judokas (messieurs et dames), représentant 174 clubs.

EGYPTE

Kendouci s'illustre encore

Ahmed Kendouci est derrière l'ouverture du score de son équipe en Coupe d'Egypte pour une victoire 2-0. Alors qu'il est devenu officiellement un joueur de Ceramica après y avoir été prêté durant un an et demi par Al Ahly, Ahmed Kendouci a encore montré toute son importance au sein de son équipe. Disputant les 1/8^e de finale de la Coupe

d'Egypte face à Al Geish, l'équipe de l'armée, après une première mi-temps terminée sur le score de 0-0, dès la 47^e, Kendouci récupère une balle dans le rond central et fonce tout droit, élimine six joueurs avant de trouver Zalaka pour l'ouverture du score. A la 6^e Lakay ajoute le second but pour assurer la qualification en 1/4 de finale.

JS KABYLIE

Mehdi Boudjemaâ engagé

La JS Kabylie, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé vendredi le recrutement du milieu de terrain international algérien Mehdi Boudjemaâ, ayant signé un contrat de deux ans et demi, en provenance du club turc FK Corum (Ligue 2). "Le milieu de terrain Mehdi Boudjemaâ rejoint la JSK, et s'engage pour une durée de deux ans et demi" a indiqué la direction des Canaris dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

Il s'agit de la première recrue hivernale pour le club du Djurdjura, actuel leader provisoire de la Ligue 1 Mobilis, et qui semble vouloir se renforcer davantage pour continuer à jouer les premiers rôles en vue de la phase retour. Agé de 26 ans, Boudjemaâ est passé par plusieurs clubs à ses débuts, comme l'AS Beauvais et l'Olympique Saint-Quentin, avant de se retrouver à l'En Avant Guingamp, où il a

achevé sa formation. Il était un élément majeur de l'équipe réserve, dont il était le capitaine, avant de passer professionnel en 2019. Après quelques apparitions en Ligue 2, il a été prêté pour six mois à l'US Quevilly Rouen en National, mais il a vu sa saison tronquée par la pandémie de Covid-19. En juin 2020, il a prolongé son contrat d'un an et est prêté pour une saison au Stade lavallois, de nouveau en National. Il réalise une saison pleine et les entraîneurs de National le plébiscitent à sept reprises comme meilleur joueur de son équipe. Au printemps 2021, il attire les convoitises de clubs de Ligue 1 et Ligue 2. Le 8 juillet 2021, il s'engage au Hatayspor, club de D1 turque. A la suite du séisme de février 2023 en Turquie, son club se retire de toute compétition. Mehdi Boudjemaâ est alors prêté au Ferencváros en Hongrie pour six mois, avec une option d'achat.

FRANCE

Montpellier se paye Monaco

Lanterne rouge du championnat, Montpellier s'est enfin réveillé et s'est donné un peu d'espoir en s'imposant 2-1 contre Monaco, en panne de résultats depuis deux mois et bouté hors du podium, vendredi à La Mosson en ouverture de la 18e journée de Ligue 1.

Un doublé de l'attaquant jordanien Mousa Tamari (54e, 82e) a permis à l'équipe de Jean-Louis Gasset de renverser les Monégasques, dominateurs et en tête à la pause grâce à un but du défenseur allemand Thilo Kehrer (31e). Battus la semaine passée à domicile par Angers (3-1), les partenaires du gardien Benjamin Lecomte, auteur de nombreux arrêts vendredi soir, ont répondu à l'appel de leur entraîneur et ont apparemment retrouvé quelques vertus mentales. "Il y a eu de la révolte. Après le match d'Angers, on nous avait enterrés un peu vite", a commenté Gasset, parlant d'"exploit" face aux Monégasques. Est-ce enfin un déclic pour émerger de la crise ? C'est en tous cas un sursaut bienvenu pour les Héraultais deux mois après leur dernier succès face à Brest (3-1). Grâce à cette troisième victoire de la saison, le MHSC revient à la hauteur du

Havre mais demeure provisoirement à la dernière place à la différence de buts (-25 contre -23 pour Le Havre, qui se déplace dimanche à Reims). Monaco, lui, n'avance plus. Les premières places du podium, occupées par le Paris SG et Marseille, s'éloignent et l'ASM a perdu sa troisième place au profit de Lille, vainqueur dans la soirée de Nice (2-1) au stade Pierre-Mauroy. Lyon, qui recevra Toulouse dimanche soir, pourrait même lui passer devant en cas de victoire par deux buts d'écart au moins.

DOUBLÉ DE L'ESPOIR

Les Monégasques, qui n'ont gagné qu'un seul de leurs huit derniers matches toutes compétitions confondues, s'apprêtent par ailleurs à affronter les Anglais d'Aston Villa mardi en Ligue des champions avec une confiance à marée basse. Revanchard après son élimination en Coupe de



France mardi à Reims (1-1, 3-1 tab), le club de la Principauté avait pourtant bien entamé la rencontre et mis Montpellier sous pression durant les 20 premières minutes. Le gardien héraultais Lecomte, capitaine d'un jour, a multiplié les miracles devant Ben Seghir (2e, 17e) ou sur une tête de Salisu (15e), avant d'être surpris par une reprise au premier poteau de Kehrer à la demi-heure

de jeu (31e). Organisé autour d'un bloc bas (5-3-2), Montpellier a misé sur les contres, mais ni Mousa Tamari (25e), ni Wahbi Khazri (35e) n'ont remporté leur duel face à Radoslaw Majecki, titularisé après une absence d'un mois. Plus agressive après la pause, l'équipe de Jean-Louis Gasset a ensuite gâché une première occasion par Khazri (51e), avant que Tamari ne tourmente la

défense monégasque par sa vitesse. A la 54e minute, l'international jordanien a égalisé en interceptant une passe en retrait de Kassoum Ouattara pour son gardien Majecki (54e). A huit minutes de la fin, Tamari, encore lui, servi par Arnaud Nordin, a ajouté un second but en trompant Majecki d'un tir au premier poteau. Et offert la victoire de l'espoir à Montpellier.

MANCHESTER UNITED

La star Denis Law décédée

L'ancien attaquant vedette de Manchester United Denis Law, un des principaux artisans de la renaissance des Red Devils et Ballon d'Or en 1964, est mort à l'âge de 84 ans, après des années de lutte

contre la maladie d'Alzheimer, a annoncé sa famille vendredi soir.

"C'est avec le cœur lourd que nous vous annonçons que notre père Denis Law est malheureusement décédé. Il a mené un

combat difficile, mais il est désormais en paix", a déclaré sa famille dans un communiqué relayé par le club. En onze années passées sous le maillot de Manchester United (1962-1973), l'attaquant

écossais a marqué 237 buts en 404 apparitions, ce qui le place en troisième position derrière Wayne Rooney et Bobby Charlton sur la liste des meilleurs buteurs de l'histoire d'United. Il avait rejoint United en provenance du Torino à l'époque où le club cherchait à rebondir après l'accident d'avion de Munich qui a coûté la vie à plusieurs joueurs en 1958.

Son parcours à Old Trafford, couronné de deux titres de champions d'Angleterre en 1965 et 1967 ainsi que d'une Coupe d'Europe des clubs champions (1968), a été salué par le club qui l'a statufié aux côtés de Bobby Charlton et George Best devant son stade mythique. Seul regret : une blessure à un genou l'a contraint à manquer la fameuse victoire 4-1 sur Benfica en finale de la Coupe d'Europe à Wembley, un triomphe qui fait de United le premier vainqueur anglais du trophée.

SIMEONE SE LÂCHE SUR LE REAL MADRID ET L'ARBITRAGE : "C'est la même chose depuis 100 ans"

Ce n'est pas à 54 ans, dont 40 passés dans le monde du football, que Diego Simeone va commencer à changer. Ni dans son rôle de coach ni dans sa communication. Pas du genre à manier la langue de bois, il s'est comme souvent montré très cash lorsque des journalistes l'ont questionné sur la victoire du Real la veille en Coupe du Roi contre Vigo (5-2 après prolongation).

Un match marqué par une polémique autour de l'arbitrage. Pour le Celta, l'ouverture du score de Kylian Mbappé à la 37e minute aurait dû être refusée en rai-

son d'une faute au tout départ de l'action d'Andriy Lunin sur Williot Swedberg. Conforté dans sa décision par le VAR, l'arbitre n'est pas revenu sur ce contact et a validé le but madrilène.

Interrogé sur une éventuelle différence de traitement réservée au FC Barcelone et au Real Madrid, Simeone n'a pas cherché à botter en touche. "Je n'ai pas vu le match d'hier, sincèrement je ne l'ai pas vu. On m'a raconté les épisodes qui ont eu lieu durant le match, mais c'est la même chose depuis 100 ans... donc je ne sais pas ce qui vous surprend", a-t-il

d'abord lancé.

Selon lui, est-il alors possible de rivaliser avec le Barça et le Real ? "Oui, parce que tout le monde rivalise avec eux depuis 100 ans et continue de rivaliser. Donc oui, c'est possible", a répondu "El Cholo", alors que l'Atlético occupe après 19 journées la tête de la Liga avec un point d'avance sur le Real et six sur Barcelone. Une semaine plus tôt, il avait déjà haussé le ton en conférence de presse au sujet du cas Dani Olmo, finalement autorisé à jouer pour le Barça. "Il vaut mieux que je me taise", avait-il lâché.

IMBROGLIO KOLO MUANI

Ce que dit le règlement Fifa

Randal Kolo Muani devra attendre avant de porter les couleurs de la Juventus. L'attaquant français, qui devait être prêté dans le Piémont, devra prendre son mal en patience et attendre que le PSG règle son quota de joueurs prêtés cette saison. Depuis quelques années, la Fifa tente de réguler le marché des transferts et la construction des effectifs afin notamment de favoriser l'éclosion des jeunes joueurs. L'affaire Kolo Muani fait ressortir un point de règlement qui visiblement était resté assez méconnu. Il y a près de trois ans, la Fifa annonçait sa volonté de limiter les transferts temporaires avec notamment trois objectifs, développer les jeunes, promouvoir l'équilibre compétitif et empêcher la trébuchisation. Ainsi, pour la saison 2022-2023, un club pouvait au maximum prêter jusqu'à huit joueurs. Un chiffre qui deviendra ensuite dégressif au fil des années. Sept, du coup pour la saison sui-

vante, et seulement six, à partir de cette saison 2024-2025.

Dans ce quota, les joueurs de moins de 21 ans et qui sont également formés au club ne sont pas pris en compte. Par conséquent, au PSG, Ilyes Housni (Le Havre), Lucas Lavallée (Aubagne) et

Xavi Simons (Leipzig) ne sont pas concernés par la limite des six joueurs prêtés. Les joueurs concernés par ce point de règlement sont Nordi Mukiele (Bayer Leverkusen), Juan Bernat (Villarreal), Carlos Soler (West Ham), Renato Sanches (Benfica), Cher Ndour (Besik-

tas) et Gabriel Moscardo (Reims). Afin de remédier à la situation et donc, de valider le prêt de Randal Kolo Muani à la Juventus, le PSG a deux options possibles. Soit rapatrier un joueur actuellement prêté, soit vendre un joueur actuellement en prêt.

BELGIQUE

Le sélectionneur Tedesco viré

C'est officiel, les Diables Rouges n'ont plus de sélectionneur. La Fédération belge de football a annoncé vendredi dans un bref communiqué le limogeage de Domenico Tedesco, alors que la sélection traverse une période de profonde crise.

Éliminée par la France dès les 8es de finale du dernier Euro, la Belgique n'a "hélas pas été à la hauteur des espérances, tout comme lors de la suivante

campagne" de Ligue des nations, a commenté la Fédération, sans communiquer le nom du successeur de Tedesco.

L'Italo-Allemand de 39 ans avait été nommé en février 2023, mais n'a pas su éviter une crise aux Diables rouges, en échec sportif et confrontés au retrait progressif de la plupart des cadres de la génération dite "dorée" (3e du Mondial 2018). Les 20 et 23 mars, les Belges joueront sous la direction d'un nouvel

entraîneur deux matchs de barrage de Ligue des nations face à l'Ukraine.

Dans la presse belge, les noms des Français Rudi Garcia et Thierry Henry circulent pour prendre les commandes de la sélection. Le premier est sans poste depuis son éviction du Napoli en novembre 2023, alors qu'Henry a quitté les Espoirs français l'été dernier après avoir atteint la finale des Jeux olympiques de Paris.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

VERTICALEMENT

- A. Rend les chemises plus propres.
- B. Arrivé à terme. Indienne de haut rang. Cours qui n'est pas long.
- C. Logette de façade. Directeurs des mines.
- D. Frère jumeau de Romulus. Placée en garde à vue.
- E. Qui a retrouvé sa ligne. Permet de mieux s'y retrouver.
- F. Pour acheter des marchandises aux marchands d'Ise. Belle propriété dans la pampa.
- G. Agit lentement mais sûrement. Difficiles à descendre.
- H. Elle remplace le chat dans certains cas. Villa italienne (d').

HORIZONTALEMENT

- 1. Cesser de travailler.
- 2. Prendra le dessus.
- 3. Agent dans le transport.
- 4. Ville de Saône-et-Loire. Princesse qui fut à la une.
- 5. Pourvue d'une amorce.
- 6. En berceau dans l'art roman. Pensée artificielle.
- 7. Île des Seychelles. Conseiller principal d'éducation.
- 8. Sortie d'âne.
- 9. Pas davantage. Prénom féminin.
- 10. Mis en couleur.
- 11. Met les voiles. Fut contraint.
- 12. Bien possédés. Groupe de militants.

LES MOTS FLÉCHÉS

ALLANT AU HASARD	L'OISEAU DU LAC	DES GENS AVANT LES AUTRES	PÉRIODE PRÉCÉDANT NOËL	À PEINE CUITE	AMI D'OBÉLIX
BÂTON DE KHÔL	CLOWN AU NEZ ROUGE	ANIMAL DE JEU	POILUS	AGITATION, EXCITATION	ASSEMBLÉ
			ANGLAIS TITRÉ		
CRI DU LION					
DRAPÉ SUR LES HANCHES			QUI VA ÉTONNER DU MONDE		
DÉVÊTUE					
BREVET TECHNIQUE		QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE			CHANTEUSES ESTIVALES DU MIDI
					APRÈS CELLE
					DEUX FOIS CINQ
ACCUEILLI AVEC DES SIFFLETS	HABITUELLES				
					ÉTENDUE D'EAU DOUCE
					ILS FONT MAL AUX PIEDS
QUI N'EST PAS RESTÉE EN TRAVERS DU GOSIER	TROUBLE SUR LA VOIE PUBLIQUE				
		HALTE AUX TRAINS	ON Y RANGE SES AFFAIRES À LA PISCINE	NUAGE BLANC	SAINT EN MANCHE
		DOTÉ, NANTÉ		MONUMENT FUNÉRAIRE	RÉPLIQUE PUÉRILE
CONSERVER EN ENTREPÔT					
BOUTON DU JARDIN					
			BRILLE MAIS C'EST DU TOC		
			ACTION POSTALE		
OPTICIEN					
HOMME-SINGE					
			REPASSÉ PAR LES YEUX		
PRÉCÈDE UN VERBE PRONOMINAL		OUVRES LE FEU			




SUDOKU

	5				4	6		1
	9		6	2				
	7							4
		8			6			
		4		5		7		
			7			3		
5								2
			2	9				4
2		3	4					5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACCROCHE AGITE ARBORETUM ARRHES AVILIR BARGE BELUGA BROUTER CAPOT
 CIBLER COBAYE ELECTRON EMBLEME FLAIR GLOIRE GUAI MACHIAVEL MILITAIRE
 NAUTILE NIVEAL PROPICE RATATINE REAL TENUIE VELER VOCAL

I	L	A	E	R	A	B	V	M	N	E	M
E	A	G	T	V	A	R	U	O	R	A	E
H	E	U	I	R	E	T	R	I	C	L	M
C	C	L	G	Y	E	T	A	H	I	A	E
O	I	E	A	R	C	T	I	T	E	R	L
R	P	B	O	E	I	A	U	U	I	S	B
C	O	B	L	L	V	A	P	O	N	N	M
C	R	E	I	E	N	I	L	O	R	E	E
A	P	M	L	V	R	G	N	F	T	B	T

David Lynch, s'éteint à 78 ans

David Lynch, réalisateur culte d'œuvres marquantes comme «Elephant Man», «Mulholland Drive» et la série emblématique «Twin Peaks», est décédé à l'âge de 78 ans. Le cinéaste américain, reconnu pour son univers énigmatique et dérangent, avait révélé l'été dernier sur X souffrir d'un emphysème pulmonaire, conséquence de décennies de tabagisme.

Samy Terki

Né en 1946 dans le Montana, David Lynch a bouleversé l'art cinématographique avec une filmographie qui mêle mystère, onirisme et malaise. De son premier long métrage, *Eraserhead* (1977), financé grâce à divers petits emplois, au chef-d'œuvre hypnotique *Mulholland Drive* (2001), il a signé dix films devenus des références, explorant les confins de l'inconscient et les zones d'ombre de l'humanité.

Sa carrière prend un tournant en 1980 avec *Elephant Man*. Porté par John Hurt et Anthony Hopkins, ce drame poignant sur Joseph Merrick, homme difforme exposé comme une curiosité dans l'Angleterre victorienne, obtient huit nominations aux Oscars. Dix ans plus tard, Lynch décroche la Palme d'or à Cannes avec *Sailor and Lula* (1990), affirmant sa place parmi les grands maîtres du 7^e art.

Mais c'est sur le petit écran que Lynch révolutionne les récits télévisés avec *Twin Peaks* (1990-1991), une série qui fascine des millions de spectateurs par son mystère et son ambiance inclassable. Un quart de siècle plus tard, il renoue avec cet univers à travers *Twin Peaks: The Return* (2017), une œuvre complexe, saluée comme un sommet de la création audiovisuelle. David Lynch a laissé une empreinte indélébile sur le

cinéma, comme le souligne Steven Spielberg dans un hommage publié par *Variety* : « Ses films semblent directement surgir de son inconscient pour se mêler au nôtre. Peu d'artistes ont su conjuguer une telle radicalité avec un impact culturel aussi profond ».

En 2019, l'Académie des Oscars lui décerne une statuette d'honneur pour l'ensemble de sa carrière. Parmi ses œuvres les plus célébrées figure *Mulholland Drive*, un thriller vénéneux explorant les illusions et les dérives d'Hollywood, qui lui vaut un César du meilleur film étranger.

Artiste aux multiples facettes, Lynch s'était également investi dans la peinture, la musique et la méditation transcendante. Il confiait en 2017 que l'évolution de l'industrie cinématographique l'avait éloigné des productions contemporaines : « Les choses qui triomphent au box-office ne sont pas celles que j'ai envie de créer. » Avec la disparition de David Lynch, le cinéma perd l'un de ses derniers poètes de l'étrange, un visionnaire qui, selon Dennis Lim, directeur artistique du Festival du film de New York, « a transformé l'inconnu en un langage universel, tout en défiant les normes établies. » Ses œuvres, qui traversent les époques avec une pertinence intacte, continueront de hanter et d'inspirer des générations de cinéphiles.

S. T.



Allégeance d'Al Sidi Cheikh El-Hadj Larbi à la tête de la tariqa Cheikhia Chadhlia

Les disciples de la tariqa Cheikhia Chadhlia ont prêté allégeance au maître de la zaouïa centrale de la tariqa Cheikhia, cheikh Al Sidi Cheikh El-Hadj Larbi, à la tête de la tariqa Cheikhia Chadhlia Bekria.

La cérémonie d'allégeance s'est déroulée, vendredi soir au siège de la zaouïa centrale de la tariqa Cheikhia, à El-Abiodh Sidi Cheikh (wilaya d'El-Bayadh) en présence des mokadems et cheikhs des zaouïas Cheikhia Chadhlia, réparties sur plusieurs régions du pays, au nombre d'environ 40 zaouïas, ainsi que des descendants du cheikh de la tariqa, de ses disciples et des notables de la région.

A cette occasion, le Cheikh El-Hadj Larbi Al Sidi Cheikh a affirmé que la zaouïa centrale de la tariqa Cheikhia, ainsi que toutes les zaouïas qui lui sont affiliées, poursuivront leurs efforts pour défendre l'unité nationale, les valeurs et les acquis nationaux et islamiques, en prônant la modération et l'équilibre au service de la patrie et du peuple algérien. Il a également salué les réformes profondes et essentielles initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans divers domaines pour promouvoir et élever le pays, appelant le peuple algérien à se rassembler autour du projet national du président de la République, à contribuer à la protection des acquis nationaux et à soutenir ces réformes, tout en renforçant les liens entre les enfants de la nation et en consolidant le front intérieur pour faire face à tous les défis, ce à quoi œuvrent les zaouïas affiliées à cette tariqa. Le cheikh de la tariqa

Cheikhia, nommé d'après son fondateur spirituel des Ouled Sidi Cheikh, "le cheikh Sidi Abdelkader Ben Mohammed, surnommé Sidi Cheikh", et dont la ville d'El-Abiodh Sidi Cheikh porte également le nom, a salué la décision du président de la République d'élever la ville d'El-Abiodh Sidi Cheikh au statut de wilaya

déléguée, soulignant son riche passé dans la lutte nationale, la résistance populaire et le djihad contre le colonialisme français. De son côté, le président de la Fondation Sidi Cheikh Al Sidi Cheikh Hamza a souligné que cette fondation, qui est le porte-parole officiel de la tariqa Cheikhia Chadhlia, poursuit ses

efforts soutenus pour coordonner les zaouïas Cheikhia, organiser leurs affaires, construire des écoles coraniques, promouvoir la tariqa Cheikhia à travers le monde et établir des liens spirituels entre les cheikhs, les disciples et les bureaux internationaux de la tariqa Cheikhia Chadhlia avec l'Algérie

Loi de finances 2025 - Un souffle nouveau pour le 7e art

Dans un secteur marqué par des difficultés structurelles et un manque de financements stables, la loi de finances 2025 introduit de nouvelles mesures fiscales pour relancer l'industrie cinématographique algérienne. Ce nouveau cadre juridique ambitionne de poser les bases d'une véritable industrie culturelle. Au cœur de ces réformes, un dispositif clé : le Fonds national pour le développement de la technique et de l'industrie cinématographiques. Ce mécanisme public, qui centralisera les nouvelles ressources fiscales, vise à soutenir la production nationale et à structurer les différentes chaînes de valeur du 7e art en Algérie. Adopté par le Parlement et promulgué par le président Abdelmadjid Tebboune, ce cadre fiscal, publié dans le Journal officiel n°84, introduit de nouvelles dispositions, dont une taxe mensuelle de 2 % sur le chiffre d'affaires des activités publicitaires. Selon l'article 117, les recettes de cette taxe seront réparties entre le budget de l'État (50 %), le fonds cinématographique (25 %) et le Fonds d'aide à la presse (25 %).

L'article 121 de la loi va plus loin, une série de taxes sera instaurée sur les autorisations et visas liés aux activités cinématographiques. Les tarifs, fixés à 20 000 DA pour des activités comme le tournage ou l'exploitation de salles, et à 10 000 DA pour l'exploitation commerciale des films, seront également affectés au Fonds national pour le développement de l'industrie cinématographique. Ces contributions, perçues par le receveur des impôts, s'appliqueront également aux renouvellements d'autorisations et visas. L'article 222 de la loi prévoit la création d'un compte d'affectation spéciale n°302-157, dédié au financement des différentes étapes de la chaîne cinématographique, production, distribution, exploitation et équipement des salles. Ce fonds sera alimenté par plusieurs sources, notamment les redevances sur les billets d'entrée au cinéma, les taxes sur les visas et autorisations, une quote-part de la taxe publicitaire et les dotations budgétaires publiques. La gestion de ces ressources sera encadrée par un cahier des

charges, avec le ministre chargé de l'industrie cinématographique comme ordonnateur. Ce mécanisme ambitionne de garantir une utilisation rigoureuse et transparente des fonds en faveur des projets conformes aux priorités stratégiques du secteur. Ces dispositions viennent compléter la loi sur l'industrie cinématographique adoptée en 2024, qui visait à promouvoir l'investissement dans le secteur et à structurer un écosystème encore fragmenté. Ce cadre réglementaire témoigne d'une volonté politique de faire du cinéma un levier culturel et économique, capable de renforcer l'identité nationale et d'exporter la créativité algérienne au-delà des frontières. Avec ces mesures, l'Algérie cherche à répondre aux attentes des professionnels du 7e art, tout en favorisant l'émergence d'une industrie compétitive et durable. Reste à voir si ces outils fiscaux et institutionnels suffiront à transformer l'ambition en réalité dans un contexte marqué par des défis économiques et sociaux persistants.

S.T.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 06:20	DOHR 12:54	ASR 15:31	MAGHREB 17:50	ISHA 19:18
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

13 MORTS ET 290 BLESSÉS EN 48 HEURES

CETTE FAUCHEUSE DES ROUTES

Treize personnes sont décédées et 290 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. Et d'ajouter que le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 9 morts et 5 blessés suite à une collision entre deux véhicules

dans la daïra d'Abalssa. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 33 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans plusieurs wilayas. La même source a déploré le décès de 3 personnes à cause du

même gaz à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas d'El Bayadh, Tébessa et Tiaret. La Protection civile est également intervenue suite à l'explosion d'une bouteille de gaz butane suivie d'un incendie dans un appartement situé à Bordj Menail, (Boumerdes), et l'explosion du gaz de ville à l'intérieur d'un appartement situé dans la daïra d'El Kheroub.

LEXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 19 JANVIER 2025 // N°992 // PRIX 20 DA

ELLE VISE À EMPÊCHER TOUTE FORME DE SOLIDARITÉ ET DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI

Attaque «lâche» contre le siège de «Global Aktion»

L'association des Amis de la RASD (AARASD) a qualifié l'attaque contre les bureaux de l'ONG danoise, Global Aktion, de "lâche", affirmant que ce geste d'une "rare violence" vise à "empêcher toute forme de solidarité et de soutien au peuple sahraoui et au Front Polisario" qui "luttent pour libérer leur pays, le Sahara occidental, de l'occupation marocaine".

"C'est un geste très grave d'une rare violence, une première en Europe", a déploré l'association dans un communiqué. Selon l'AARASD, les graffitis retrouvés sur les murs, confirment clairement les objectifs de leurs auteurs. "Il s'agit bien d'empêcher toute forme de solidarité et de soutien au peuple sahraoui et au Front Polisario qui, depuis 50 ans, luttent pour libérer leur pays, le Sahara occidental, de l'occupation marocaine", a-t-elle soutenu. L'association demande, dans ce contexte, si cet "attentat" ne marque pas "le début d'une campagne visant les défenseurs du peuple sahraoui à travers l'Europe et le monde?". "Faut-il le craindre?", s'est-elle interrogée, relevant, à ce titre, que les associations, les ONG qui défendent les



valeurs de justice et de liberté dont le peuple sahraoui est le porte-drapeau depuis tant d'années "sont nombreuses". Rappelant que le 13 janvier

2025, à Copenhague, une bombe incendiaire a ravagé les bureaux de Global Aktion, mettant en danger les membres de l'ONG présents devant leurs

locaux en feu, l'association des Amis de la RASD, solidaire de la lutte sahraouie depuis 1975, "s'en émeut" et "dit toute sa solidarité avec l'ONG Global Aktion qui vient d'être si lâchement attaquée". Plusieurs centaines de Danois se sont mobilisés le lendemain de l'attaque pour dénoncer cet attentat et dire tout leur soutien à Global Aktion et au peuple sahraoui. "Comme l'Association des Amis de la RASD, ils ont rappelé l'importance de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne, prononcé en octobre 2024, qui rappelle que le Sahara occidental est distinct et séparé du Maroc et que le peuple sahraoui doit pouvoir s'autodéterminer. Décider ainsi de son avenir et retrouver son pays, le Sahara occidental", a souligné cette association.

A CAUSE DES INTEMPÉRIES

PLUSIEURS ROUTES FERMÉES À LA CIRCULATION

Les intempéries enregistrées dans plusieurs régions du pays ont entraîné la fermeture de plusieurs routes nationales (RN) et chemins de wilaya (CW), en raison de l'accumulation de la neige, et les efforts des services concernés se poursuivent pour la réouverture de différents tronçons routiers. Selon les services de la gendarmerie nationale, plu-

sieurs routes demeurent fermées à la circulation, en raison de l'accumulation de la neige ou de la hausse du niveau des eaux.

VOICI LA LISTE DES ROUTES FERMÉES :

Bouira : RN 33, RN 30 et RN 15
Tizi-Ouzou : RN 33, RN 15, CW 253 et route communale entre Bouzeguène vers Iloula

Skikda : RN 44, CW 08 et CW 12
Jijel : CW135-A
Béjaïa : RN 1, CW 23-A, CW 02 et CW 17
Médéa : RN 01

CIRCULATION DIFFICILE SUR CES ROUTES :

Par ailleurs, et selon les services de la gendarmerie nationale, le trafic routier reste perturbé ce samedi matin sur plusieurs routes qui connaissent une circula-

tion difficile au niveau des wilayas suivantes :
Boumerdes : autoroute Est-Ouest (près de Hammedi) et RN 05
Sétif : CW 137-A et RN 76
Jijel : CW135-A, CW137-A et RN 43
Batna : CW 172-A
Khenchela : CW 172
Laghouat : RN 01
Tébessa : RN 82
Béjaïa : RN 09

UN TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES AVOISINANT LES 35%

Le taux de remplissage des barrages a atteint près de 35% au niveau national, un chiffre appelé à augmenter grâce aux dernières précipitations. « Le taux de remplissage des barrages a atteint, jusqu'au 16 janvier courant, 34,96% au niveau national, et devrait augmenter significativement, du fait des pluies abondantes ces derniers jours », a annoncé, samedi, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal. M. Derbal a précisé, en marge d'un colloque national des cadres du secteur organisé par son département pour la présentation du bilan et des perspectives du service public dans le domaine de l'hydraulique, que le plan du ministère pour l'approvisionnement des citoyens en

eau potable était basé sur un scénario prévoyant l'absence totale de pluie au cours de l'année, soit le pire scénario, afin de garantir l'approvisionnement des citoyens « dans toutes les circonstances via les moyens mis à disposition par l'État ». Concernant l'approvisionnement des citoyens en eau potable durant le mois de Ramadhan prochain, M. Derbal a rappelé la prise de plusieurs mesures « pour remédier aux lacunes d'alimentation dans certaines régions, notamment en libérant des quantités d'eau des barrages et en adaptant les horaires de distribution aux spécificités du mois sacré ». Lors de la présentation du bilan du secteur de l'hydraulique pour l'année 2024, le

secrétaire général du ministère de l'hydraulique, Amar Bougueroua, a indiqué que le taux de remplissage des barrages dans l'ouest du pays avait sensiblement augmenté, atteignant 43,76% en 2024, contre 17,88% l'année précédente, tandis que les barrages de l'est du pays ont atteint un taux de 53,45% en 2024, contre 60,12% en 2023. Quant aux barrages du centre du pays, ils ont enregistré une « stabilité » à 16,80%, contre 16,96% en 2023. Les eaux de surface, y compris celles des barrages, représentent 25% de la production d'eau en Algérie, soit 867 millions de m³ par an, sur un total de 3,4 milliards de m³ produits annuellement.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

LE «DOYEN» PASSE EN QUARTS DE FINALE

Le Mouloudia d'Alger a réussi à se qualifier aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique après son nul hier, à Dar Essalam face aux Tanzaniens de Young Africans, sur un score vierge. La première mi-temps a été équilibrée avec des attaques de part et d'autre, mais avec une légère domination tanzanienne, étant donné que celle-ci était dans l'obligation de l'emporter pour espérer se qualifier au prochain tour. Le Mouloudia, sous l'impulsion de son coach tunisien, Khaled Benyahia, qui avait gardé pratiquement le même groupe qui l'avait emporté face au TP Mazembé, jouait en contre-attaques. En seconde période, le rythme s'accéléra surtout du côté de Young Africans qui poussait pour tenter d'ouvrir la marque, tandis que le driver des Rouges et Verts effectuera son premier changement pour donner du sang neuf à l'attaque, avec Delort qui remplaçait Messousa, qui ne semblait pas s'adapter à l'ambiance africaine. Le «Doyen» avait eu sa plus nette occasion à la 65', avec un tir de loin de Zakaria Naidji qui a failli tromper le gardien tanzanien. Les dernières minutes étaient très difficiles pour le Mouloudia, avec des attaques répétitives des Tanzaniens, comme cette contre-attaque qui a été anéantie par le gardien Remdane à la 79'. Le coach mouloudéen continuera ses changements et renforcera le milieu de terrain et la défense pour fermer toutes les issues sur la formation tanzanienne qui ne semblait pas perdre espoir. Le referré ajoutera ensuite sept minutes de temps mort, qui seront les plus longues minutes pour les fans du Mouloudia qui étaient accrochés au coup de sifflet du directeur du jeu pour annoncer la qualification de leur équipe favorite. Le Mouloudia réussira en fin de compte à décrocher ce nul qui lui manquait pour décrocher ce billet qualificatif aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique, et ce à la deuxième place, étant donné que la première place est revenue aux Soudanais d'El Hillal, qui ont perdu sur un score lourd, hier, face au TP Mazembé, sur le score de (4/0).

Marouane A.